

FC

~~2947.4~~

~~M627~~

~~1944~~

1375. — Édition de guerre, 2<sup>e</sup> série, Cahier I

Monsieur BOISARD  
Mgr BEAUPIN. — FIRMIN ROZ  
GABRIEL LOUIS JARAY

# MONTRÉAL

ORIGINE — FONDATION — DESTINÉE

*A propos du tricentenaire de sa fondation*

AVEC UNE DÉDICACE DE M. FERNAND GREGH



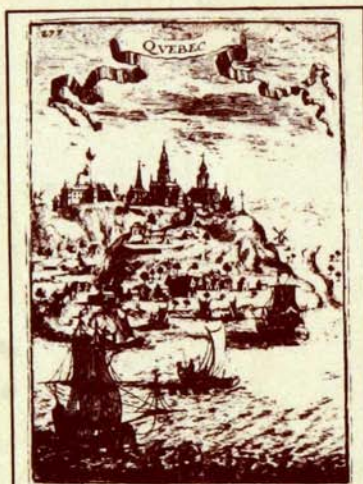
CAHIERS DE POLITIQUE NATIONALE

DESTINÉE

ORIGINE

MONTREAL

1977



Bibliothèque Nationale du Québec

ÉCHANGES

.....  
EX LIBRIS B. T. R.

B.N. 4.

1971 59

X

# MONTREAL

## ORIGINE — FONDATION — DESTINÉE

### DÉDICACE : AU CANADA

PAR FERNAND GREGH

- |  |  |
|--|--|
| GABRIEL LOUIS JARAY, <i>président de la Commission exécutive</i> .....                                     | I. — Les origines politiques et religieuses.   |
| Mgr BEAUPIN, <i>directeur du Comité catholique des amitiés françaises à l'étranger</i> .                   | II. — La politique coloniale et missionnaire de la France au Canada avant et pendant le gouvernement de Richelieu. |
| FIRMIN ROZ, <i>de l'Institut, directeur de la Maison canadienne à la Cité universitaire de Paris</i> ..... | III. — Histoire de la fondation de Montréal.   |
| Monsieur BOISARD, <i>vice-supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice</i> ...                       | IV. — La Compagnie de Saint-Sulpice en Amérique.   |
| G. L. J. ....  | V. — Destinée de Montréal.   |

#### DOCUMENTS

- |                    |  |
|--------------------|--|
| « THE TIMES »..... | La population du Canada (recensement de 1941). |
|--------------------|--|

Propriété  
de la Bibliothèque  
des Trois-Rivières



Can.  
971.4281  
M 811

## AVANT-PROPOS

La ville de Montréal a célébré en 1942 le tricentenaire de sa fondation par la Compagnie de Saint-Sulpice et celle-ci, créée dans un dessein d'action catholique au Canada, a fêté en avril 1942 le troisième centenaire de sa naissance. Ces grands événements appartiennent à l'histoire commune du Canada et de la France, qui ne diverge partiellement qu'à dater de 1763. La France se devait donc de les rappeler au même titre que le Canada. Mais les conditions de la vie française en 1942 ne permettaient pas à la France de les célébrer selon leur grandeur et par l'envoi de la mission projetée du Comité France-Amérique ; dans son message du 1<sup>er</sup> janvier 1942, le maréchal Pétain a déclaré : « Dans l'exil partiel auquel je suis astreint, dans la demi-liberté qui m'est laissée, j'essaie de faire tout mon devoir. » Les Français de la France libre ont de même essayé de raviver le souvenir de ces grandes dates ; le Comité France-Amérique s'y est employé ; un grand nombre de journaux et de revues de la France libre ont consacré des articles à ces événements : dans la Revue des Deux Mondes, M. Firmin Roz ; dans le Bulletin du Comité catholique des Amitiés françaises à l'étranger et dans le Journal des Débats, Mgr Beaupin ; dans Candide, M. Maurice Constantin-Weyer ; dans le Figaro, Tallemant des Terreaux ; dans la Cité nouvelle et dans le Temps, M. Gabriel Louis Jaray ; dans La Croix, Le Journal, etc.

Au Canada, où rien n'empêchait de donner à ces fêtes l'éclat qu'elle méritait, les cérémonies se sont prolongées depuis le 16 octobre 1941 et pendant l'année 1942 ; c'est le 16 octobre 1641 que Maisonneuve vint reconnaître l'île de Montréal qui avait été cédée par contrat de vente au groupe de M. Olier ; cette première commémoration fut présidée par Mgr Charbonneau et par M. Adhémar Raynault, maire de la ville ; Mgr Maurault, de la Compagnie de Saint-Sulpice, collaborateur de M. Boisard, recteur de l'Université de Montréal et président de la Société historique, rappela l'histoire du premier voyage à « l'île sainte ». Des couronnes furent déposées au monument de Maisonneuve et notamment celle de M. Henri Coursier, consul général de France, au nom de la France.

Le dimanche 19 octobre 1941, Mgr Charbonneau officia pontificalement dans l'église Notre-Dame et Mgr Ildebrando Antonutti, délégué apostolique, y prononça une allocution, louant la France d'avoir répandu au Canada et dans le monde « la flamme conquérante de son apostolat missionnaire et de son génie colonisateur. »

Le 18 mai 1942, le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, célébra la messe pontificale au Mont-Royal, en souvenir de la première messe dite le 18 mai 1642 par le Père Vimont, S. J., le jour du débarquement dans l'île. Le délégué apostolique lut une lettre du Pape et offrit à l'archevêque de Montréal, un calice, don de Pie XII. Les cérémonies civiles eurent lieu à l'Hôtel-Dieu, au monument de Maisonneuve et dans les six communautés religieuses qui ont contribué au développement de la ville et auxquelles les autorités ont rendu visite : les Sulpiciens, les Jésuites, les Franciscains, les Dames de la Congrégation, les Sœurs grises, les Sœurs de l'hôpital.

Le Comité France-Amérique a voulu associer la France à ces souvenirs en faisant éditer ce cahier ; il est particulièrement heureux de pouvoir y publier une étude inédite que M. Boisard a bien voulu lui adresser du séminaire de Saint-Sulpice, à Issy-lès-Moulineaux, près Paris ; celui-ci, qui a fait partie des deux missions du Comité France-Amérique en Amérique de 1934 et 1937 comme représentant le cardinal archevêque de Paris et la Compagnie de Saint-Sulpice, est particulièrement qualifié pour rappeler le rôle essentiel de cette compagnie à Montréal, puisqu'il remplace à la tête de la Compagnie le cardinal Verdier depuis la mort de celui-ci, en sa qualité de vice-supérieur général pour le monde entier. Les jastes de Saint-Sulpice en Amérique sont aussi ceux de la France. — G. L. J.

FC

2947.4

M627

1944

## AU CANADA

---

*Je suis debout sur un coteau des Laurentides,  
Devant une vallée où déjà m'apparaît  
L'automne colorant de ses pourpres splendides  
Les érables houleux dont tourne la forêt.*

*La rivière, deux fois plus large que la Seine,  
Mais dont le nom parmi deux cents autres se perd,  
Coule vers le sud, claire et lente, et son eau pleine  
« Drave » les trains de bois dorés sur le flot vert.*

*Elle ira se jeter, franchissant maints rapides,  
Sinuant entre deux bords d'herbe et de taillis,  
Dans le fleuve géant, sans rives et sans rides,  
Par où la mer pénètre au cœur de ce pays.*

*O Canada, ton Saint-Laurent, chemin de gloire  
Qui fait parmi les champs voguer les grands vaisseaux,  
Ressemble étrangement, par place, à notre Loire :  
Les mêmes noms de lieux chantent près de leurs eaux.*

*Là, comme ici, ce sont des Saint-Jean, des Sainte-Anne,  
Vieux noms qui sentent le terroir, naïfs et beaux,  
Et, tel de rive à rive un chant de paysanne,  
Se répendent d'un monde à l'autre en longs échos.*

*Par endroits, vu d'un tertre, au loin, le paysage  
A la même douceur auguste en ses tons bleus,  
Et toute la contrée est comme un grand visage  
Dont nous croyons sentir les lignes dans nos yeux.*

*Les premiers conquérants, devant la ressemblance  
Que ces lointains pays offraient pour leur accueil  
Avec les horizons les plus français de France,  
Ont senti leur cœur fondre et se mouiller leur œil.*

*Et si Jules César, franchissant l'onde et l'âge,  
Se trouvait transporté dans la grande forêt,  
A ses chênes, son ciel, ses huttes de branchage,  
Il reverrait la Gaule et la reconnaîtrait.*

*Aujourd'hui, lorsqu'un « habitant »<sup>1</sup> dans un village  
Vous montre le chemin pour joindre une villa,  
On est toujours ému d'entendre ce langage :  
« Vous enlignez tout dret, Monsieur, c'est de c'bord-là. »*

*Stupeur que la race ait gardé nos habitudes  
Si loin de la patrie, après cinq fois cent ans,  
Dans cette contrée âpre où les froids sont si rudes,  
Ce pays qu'ignora l'Europe si longtemps !*

*Les paysans d'Aunis, de Poitou, de Saintonge  
Qui se sont embarqués parce qu'ils avaient faim  
Ou parce qu'ils portaient sous leur front un grand songe  
De vie audacieuse et d'horizons sans fin,*

*Les Normands, les Picards, les Bretons, — les ancêtres  
Qui firent les premiers villages de rondins,  
Tandis qu'au loin dansaient, autour des sorciers-prêtres,  
Les Iroquois rentrant de quelque chasse aux daims, —*

*Tous revivent encor dans ces vastes familles  
Dont dix à quinze enfants sont le couronnement,  
Chacun en faisant dix à son tour, gars et filles :  
C'est comme un éventail qui s'ouvre lentement.*

*Ils sont ici déjà quatre millions d'âmes,  
Bien vivants, sains et droits, gais, fiers de leurs succès :  
Les reins de leurs garçons et les flancs de leurs femmes  
Promettent un futur sans borne au sang français.*

*C'est tout un peuple jeune et vaillant qui commence  
Avec nos noms, nos chants, nos mœurs, sinon nos maux :  
Huit cent mille Français dans Montréal immense  
Font monter vers le ciel la gloire de nos mots.*

*Entre les deux moitiés de l'immense Amérique,  
Le monde anglo-saxon au nord d'un seul tenant,*

1. C'est ainsi que se nomment eux-mêmes les paysans au Cañada. La soupe à la paysanne, par exemple, se nomme soupe à l'habitant.

*Au sud, tout le réseau du beau sang ibérique  
Qui va remplir de bord à bord son continent,*

*A travers ces deux blocs massifs, une fissure,  
Une seule, ouvrira ses possibles encor  
Où la France sera demeurée elle, sûre  
De conserver avec sa langue son trésor :*

*Toi, Canada français, toi par qui notre race  
Sera présente alors dans un monde plus mûr !  
Notre cri dans l'écho, sur le sol notre trace,  
C'est toi ! toi, notre carte au jeu du temps futur !*

*Ces quatre millions où règne notre langue  
Furent d'abord soixante mille abandonnés :  
Beau diamant humain qui croîtra dans sa gangue,  
Ils seront quinze ou vingt après cent ans sonnés.*

*C'est par eux que plus tard notre effort et nos rêves  
Seront perpétués sous un soleil nouveau,  
Par eux qu'on entendra là-bas, sans fin, sans trêves,  
Les rires de Molière et les chants de Hugo.*

*C'est par eux qu'en un soir de neige sous le hêtre,  
En quelque fortin rude et rond comme une isba,  
Des petits enfants bruns, dans deux mille ans peut-être,  
Mélèront « L'Alouette » et « J'ai du bon tabac ».*

*Aussi, du plus profond d'une grave espérance,  
Je vous aime, mes chers Canadiens lointains,  
Et je salue en vous avec la vieille France  
Une France nouvelle aux immenses destins !*

FERNAND GREGH<sup>1</sup>

1. L'illustre poète, M. Fernand Gregh, qui a fait partie de la Mission Jacques Cartier du Comité France-Amérique qui est allée au Canada en 1934 veut bien nous adresser ce beau poème inédit.



# MONTRÉAL

SON ORIGINE. — SA FONDATION. — SA DESTINÉE

---

## CHAPITRE I.

### LES ORIGINES POLITIQUES ET RELIGIEUSES

PAR

GABRIEL LOUIS JARAY

LE baptême de Montréal le 18 mai 1642 l'a voué à devenir la ville missionnaire. Québec a été le centre de la souveraineté française, de la défense militaire et de l'occupation terrienne, Montréal le foyer de l'expansion et du rayonnement français et catholiques dans le Nouveau-Monde. La ville est marquée pour ce destin dès sa naissance et c'est son rôle dans le passé et le futur.

Les créations françaises au Canada ont été inspirées par des pensées directrices bien différentes, pendant un siècle et demi d'ascension de 1534 à 1689. Mais, comme on va le voir, la fondation de Montréal marque le point de départ d'une période nouvelle.

Le premier voyage de Jacques Cartier vers l'ouest en 1534 est né de l'espoir du roi François I<sup>er</sup> de parvenir par cette route aux terres orientales et aux pays de l'or.

Dès le retour de l'explorateur, il comprend son erreur ; il se rend compte que l'on ne trouvera point d'or, mais que le pays offre d'autres possibilités et il décide d'opérer un retournement de la politique extérieure de la France, de poursuivre une œuvre de colonisation et de créer à l'ouest une nouvelle France qui se substitue dans sa pensée aux royaumes francs d'Orient disparus ; on n'a assez mis en lumière ni le changement des idées du roi entre la première mission de Cartier et les suivantes, ni l'originalité et l'importance exceptionnelle des vues de François I<sup>er</sup>.

1. On trouvera le développement de ces idées et l'analyse des documents historiques qui s'y rapporte dans notre ouvrage : *L'empire français d'Amérique : 1534-1803*. Paris, Colin, 1938, 1 vol. in-8°.

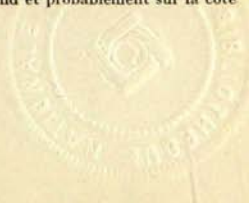
Il venait d'éprouver la défaite de Pavie ; la France avait subi une des plus grandes défaites de son histoire ; « tout est perdu, fors l'honneur », avait dit son chef. Le redressement fut rapide. Charles Quint enserrait la France dans un étau des Flandres au Pays Basque ; il voulait s'assurer le contrôle du continent par le Saint-Empire romain germanique et créer une unité politique européenne sous l'hégémonie impériale. La riposte de François I<sup>er</sup> fut un trait de génie ; il comprend que l'Empire français d'Orient, le premier empire colonial de la France, est définitivement perdu ; il traite avec le sultan, substitue le protectorat des âmes à la conquête des terres, mais en échange il acquiert en Soliman un allié qui attaquera Charles-Quint à l'est, en Hongrie, et détruira les forces impériales en Méditerranée ; une nation en péril de mort tend la main à qui la sauve ; mais le roi ne sacrifie pas pour cela les valeurs morales pour lesquelles le royaume a toujours combattu ; il les protège par l'entente et non plus par la guerre, par l'esprit et non plus par l'épée, « spiritu, non ense ».

Mais ce changement ne représente que la moitié du retournement de la politique de François I<sup>er</sup> ; le premier empire colonial d'Asie se transforme en un protectorat catholique français ; en même temps s'ébauche le deuxième empire colonial français, celui d'Amérique, qui expirera un quart de siècle avant que naisse le troisième, celui d'Afrique en 1830. François I<sup>er</sup> ne laisse pas la France en position défensive, repliée sur elle-même ; ce qu'elle ne conquiert plus à la civilisation chrétienne en Orient pour la foi et pour sa grandeur, elle va le chercher en Occident ; elle n'enverra plus en Asie de Croisés portant l'étendard du Christ, mais elle expédiera ses laboureurs en Amérique pour y créer une France nouvelle sous le signe de la croix de Gaspé.

Retournement immense ! redressement incroyable ! François I<sup>er</sup> en mettant sa main dans celle du Turc exécré sauve la nation ; en même temps il sauvegarde son honneur, le prestige de la France et ses sentiments chrétiens, en se proclamant deux fois le défenseur de la catholicité ; en Orient, il se fait reconnaître par Soliman comme le protecteur officiel des chrétientés orientales ; en Occident, il veut promouvoir la foi du Christ, par un établissement français et catholique en terres d'Amérique, jusqu'ici inviolées, au nord du golfe du Mexique<sup>1</sup>.

Mais les missions de Cartier sont interrompues par les guerres de religion ; dès que la paix intérieure renaît, le roi Henri IV se demande

1. Les découvertes des Espagnols ne remontaient pas au nord du golfe du Mexique et de la Floride ; les précurseurs de Jacques Cartier ne paraissent pas avoir débarqué sur le continent, à l'exception des Vikings venus par le Groenland et probablement sur la côte atlantique à une époque très ancienne.



s'il faut reprendre la politique de François I<sup>er</sup>, créer une France coloniale, suivre les traces de Cartier en Amérique ou diriger toutes les activités de la France vers sa reconstruction et la défense de ses frontières. Sully opine pour l'abstention, Champlain pour l'action ; le roi, arbitre, décide que l'œuvre de colonisation en Amérique sera reprise et y envoie De Montt et Champlain qui créent en 1604 en Acadie Port-Royal, dont j'ai visité l'emplacement, sinon les ruines, sur le site d'Annapolis. C'est qu'en effet, — une fois acquis le principe d'expansion hors d'Europe, — se posait la question de la région à choisir. L'Amérique du Nord était inentamée ; la France avait le choix de l'emplacement ; Henri IV, Sully, Champlain furent d'accord pour souhaiter constituer non une colonie d'exploitation, mais « un établissement », une colonie de peuplement, des centres agricoles, une « Nouvelle-France ».

Et c'est dans ce dessein, mais par une curieuse erreur, ainsi que je l'ai démontré ailleurs <sup>1</sup>, que furent choisies, pour leur ressemblance avec la terre de France, les régions américaines situées au même parallèle que la France, par suite d'une interprétation trop généralisée du rapport de Jacques Cartier que le roi possédait dans sa bibliothèque personnelle <sup>2</sup>.

François I<sup>er</sup> et Cartier, — les précurseurs, — Henri IV et Champlain, — les fondateurs, — obéirent ainsi à une même idée directrice, née dès la seconde mission de Cartier : créer au delà de l'Atlantique une France paysanne et agricole ; mais les premiers la voulaient catholique, les seconds chrétienne, c'est-à-dire que protestants et catholiques, tous amis du roi, voisinaient dans la colonisation.

Alors intervient une retouche ; c'est Richelieu qui l'apporta. La nouvelle France est née ; il faut lui assurer la vie de l'âme et la vie du corps ; Richelieu lui insuffle son âme, qu'elle garde jusqu'à ce jour, Colbert et Talon lui donnent son corps, c'est-à-dire sa population et ses cadres sociaux ; l'union de l'une et de l'autre assurent la survivance immortelle de la Nouvelle-France.

Le grand dessein de Richelieu au Canada est d'y créer une communauté humaine fondée sur les aspirations les plus hautes et sur une primauté du spirituel évidente ; cet homme d'État voit clairement qu'un établissement créé par l'apostolat chrétien pour le bien des âmes des Français expatriés et des indigènes protégés constituera, par une conséquence nécessaire, le terrain propice pour une colonie donnant au royaume honneur, prestige et profit.

Mais une telle œuvre ne peut s'accomplir que sous l'empire de la foi ; par suite Richelieu est amené à souhaiter qu'une unité de reli-

1. Voir le chapitre sur la politique d'Henri IV dans *L'empire français d'Amérique*.

2. L'exemplaire, aux armes de Charles IX, se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale.

gion s'établisse au Canada et il a d'ailleurs trop souffert des troubles que les dissidences religieuses ont apportés à la France pour ne pas désirer que cette division ne se prolonge pas au Canada. Mais sa sagesse et sa clairvoyance lui interdisent de suivre une politique de contrainte et de violence ; c'est donc par l'apostolat qu'il faut agir. Richelieu fait donc poursuivre une campagne de propagande en France et au Canada ; en France il suscite des vocations, des sacrifices, des départs ; il crée le mythe de la France nouvelle ; au Canada, il inspire les grandes missions ; c'est le cardinal, qui est le moteur de ce grand mouvement d'évangélisation et d'expansion catholiques, qui fait de l'histoire du Canada français une histoire unique au monde<sup>1</sup> ; Jésuites, Franciscains, Récollets s'y succèdent ; à partir de 1639, la grande mystique et organisatrice spirituelle du Canada français, sœur Marie de l'Incarnation, ancienne directrice d'une maison de commerce de Tours, dont les Jésuites ont éveillé la vocation, diffuse à Québec les pensées religieuses du cardinal que lui a transmises la nièce de Richelieu, la duchesse d'Aiguillon, avant de l'envoyer au Canada avec M<sup>me</sup> Peltrie.

On peut dire que les fruits ont dépassé les promesses des fleurs. Le couronnement de ces dix années d'efforts de 1632 à 1642, ce fut la création de la compagnie de Saint-Sulpice et la naissance d'une ville nouvelle, vouée à l'œuvre de mission et d'expansion : Montréal. Le 18 mai 1642, le supérieur des Jésuites, le P. Vimont, dit la première messe en l'île de Montréal, et y installe la mission de Saint-Sulpice.

« Au Canada, — écrit M. Boisard, vice-supérieur général de Saint-Sulpice et remplaçant le supérieur (qui était le cardinal Verdier), dans le message envoyé en avril 1942 à toutes les maisons de Sulpiciens dans le monde, — les premiers Sulpiciens arrivent en 1657 pour accomplir l'œuvre projetée par M. Jérôme le Royer de la Dauversière et M. Olier. Le samedi 17 mai de cette année-là, M. Paul Chomedey de la Maisonneuve, M<sup>lle</sup> Mance et une quarantaine de colons envoyés par M. Olier abordèrent l'île de Montréal. Le lendemain 18, le P. Vimont (S. J.) célèbre la sainte messe pour « mettre Notre Seigneur en possession de cette terre ».

Les Sulpiciens bâtirent la ville qui avait été dénommée « Ville-Marie » avant sa création, au cours d'une cérémonie à Notre-Dame de Paris le 2 février 1642. Ainsi une pensée préexiste à la fondation ;

1. Voir le détail de cette histoire dans Georges Goyau, *Les origines religieuses du Canada*, Paris, Plon, et les très nombreux ouvrages cités dans la bibliographie de *L'empire français d'Amérique*, notamment l'ancien ouvrage considérable du P. de Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France*, qui est non seulement bien documenté, mais écrit dans le style le plus agréable et le plus piquant du XVIII<sup>e</sup> siècle ; il mériterait d'être réimprimé tout au moins en extraits et connaîtrait le succès.

elle se forme au cours des années antérieures ; elle vise l'action évangélique au Canada, l'établissement d'un grand centre catholique, la formation religieuse de la Nouvelle-France et l'expansion de la foi ; elle préside à la création de la Compagnie de Saint-Sulpice ; sa mise en œuvre est appliquée avec persévérance. Comment cette conception naquit-elle dans la pensée de M. Olier et de ses compagnons ? Elle y a été engendrée par l'esprit du cardinal. Le père de M. Olier était maître des requêtes au Conseil d'État ; les mémoires de Richelieu le qualifient d'intendant de la justice<sup>1</sup> ; il fut intendant à Lyon en 1617 et ami de la reine-mère ; Richelieu le garde auprès de lui, quand il arrive aux affaires<sup>2</sup> ; il en fit un de ses collaborateurs directs ; il travaille avec lui et note ses observations<sup>3</sup>. Confident des pensées du cardinal, M. Olier est ainsi l'intermédiaire naturel entre les vues religieuses de Richelieu au Canada et la vocation canadienne de son fils Jean-Jacques Olier et de Saint-Sulpice, que guide le cardinal. Quand celui-ci meurt le 4 décembre 1642, Montréal est né. Les vœux du grand animateur ont été remplis<sup>4</sup>.

1. *Mémoires de Richelieu*, édition Petitot, t. II, p. 168.

2. *Correspondance et papiers d'Etat* du cardinal de Richelieu, publiés par Avenel, t. III, p. 661.

3. *Maximes d'Etat et fragments politiques* du cardinal de Richelieu publiés en 1880 par Gabriel Hanotaux, p. 30 : « M. Olier m'a dit qu'en l'an 1615 ou 16 le Père de la Chau ayant pressé à Saint-Pol, dont il estoit marguillier fort scandaleusement contre le gouvernement, il saisit ses papiers, etc... »

4. Il est à peine besoin de rappeler que l'ouvrage fondamental à consulter sur la politique et l'action de Richelieu, c'est la grande *Histoire du cardinal de Richelieu*, publiée chez Didot en 1896 par M. Gabriel Hanotaux et achevée chez Plon par M. Gabriel Hanotaux et le duc de la Force ; le dernier volume de cette œuvre monumentale est sous presse, au moment où paraît ce cahier.



## CHAPITRE II.

### LA POLITIQUE COLONIALE ET MISSIONNAIRE DE LA FRANCE AU CANADA AVANT ET PENDANT LE GOUVERNEMENT DE RICHELIEU

PAR

MGR BEAUPIN

**L**A fondation de Montréal n'est pas un édifiant épisode de caractère fortuit, mais elle représente un des hauts moments de toute une politique qui, dès avant le temps de Louis XIII et Richelieu, puis, singulièrement à leur époque, entendit faire marcher du même pas l'évangélisation et la colonisation.

#### Avant Louis XIII et Richelieu.

Plaçons-nous à cette date du 16 octobre 1641 où Maisonneuve campe à Montréal, ou encore à celle du 18 mai 1642, qui est celle où, pour la première fois, le Père Vimont, de la Compagnie de Jésus, célébra la sainte messe dans l'île sainte. Nous sommes aux derniers mois de la vie du cardinal de Richelieu, qui mourut le 4 décembre 1642. Louis XIII le suivit de près dans la tombe, puisqu'il expira pieusement le 14 mai 1643, après avoir été assisté par saint Vincent de Paul. Le roi et le cardinal furent fidèles, en favorisant l'expansion française dans le monde à la politique coloniale et missionnaire de François I<sup>er</sup> et de Henri IV. Cette politique, à son tour, avait été, sous une forme nouvelle, une reprise, après un long intervalle, de la constitution d'une France d'outre-mer.

Il y avait eu, en effet, antérieurement au xvi<sup>e</sup> et au xvii<sup>e</sup> siècle, une telle France, celle du royaume franc de Jérusalem, qui dura de la prise de cette ville en 1099 à la chute de Saint-Jean d'Acre, en 1291, soit presque deux siècles. Son rayonnement, son influence civilisatrice, sa portée morale et religieuse, on le sait, ne sont pas épuisés.

Avec François I<sup>er</sup>, nous entrons dans la seconde phase de l'expansion française au dehors. Elle débute en même temps dans la baie de Gaspé, au Canada, où Jacques Cartier dresse la croix ornée de trois fleurs de lys, le 24 juillet 1534, et à Constantinople, où l'ambassadeur Jean de Laforest conclut, en 1535, avec Soliman le Magnifique, les premières Capitulations.

Dans l'un comme dans l'autre cas, politique et religion se trouvaient étroitement associées. Sur la croix aux fleurs de lys, Cartier avait fait graver en grosses lettres cette inscription : Vive le Roi de France et, à grand renfort de gestes, expliqué aux indigènes ce que signifiait cette croix. Le 3 mai 1536, en quittant la baie du Saint-Laurent où, au cours de son second voyage, il avait passé un si rude hiver et vu périr du scorbut un certain nombre de ses compagnons, à nouveau il avait voulu laisser derrière lui une croix, sur laquelle le charpentier du bord avait gravé ces mots : « Franciscus primus, Deo gratia, Francorum rex, regnat. » Que règne François I<sup>er</sup>, par la grâce de Dieu, roi des Français !

Ce roi, en s'alliant avec les Turcs, avait voulu échapper à la pression qu'exerçaient sur lui Charles-Quint et la maison d'Autriche ; il avait cherché le moyen d'effectuer de puissantes diversions en Hongrie et ailleurs, sur les forces considérables de son adversaire. En même temps, il s'était assuré des avantages commerciaux et des privilèges précieux pour tous les chrétiens. En les prenant sous sa protection, il leur avait acquis, avec la sécurité pour leurs affaires, la liberté pour la pratique de leur foi.

Les vicissitudes de la politique intérieure française, au temps des guerres de religion, rendirent précaires ces avantages, mais à nouveau, en 1603, en 1604, Henri IV ayant assis son autorité, et repris les grands desseins de François I<sup>er</sup>, la concordance du fait politique et du fait missionnaire se manifesta.

En 1603, c'est Samuel de Champlain, l'explorateur apôtre qui paraît au Canada. « Le salut d'une âme, avait déclaré le hardi marin saintongeais, vaut mieux que la conquête d'un empire », et encore : « Les rois ne doivent songer à établir leur domination dans les pays infidèles que pour y faire régner Jésus-Christ. » C'est lui, qui en 1608, « mettra l'habitation » à Québec. En même temps, on s'installait en Acadie et l'avocat Marc Lescarbot cherchait des prêtres pour aller évangéliser ces contrées.

Le défrichement commence, le commerce des fourrures devient fructueux. Henri IV approuve et encourage. En 1608, d'accord avec son confesseur, le Père Coton, il voulait qu'on envoyât là-bas deux Jésuites. Dès 1604, il avait fait renouveler et élargir, par ses ambassadeurs, les Capitulations.

Les bases du second empire colonial français sont posées. Elles

vont se multiplier et s'affermir au cours du règne de Louis XIII, avant même que Richelieu soit au pouvoir, mieux et plus encore, une fois qu'en 1624 il y aura été appelé et qu'il aura rencontré avec le concours du Père Joseph, dans le bassin de la Méditerranée, celui des laïcs et des religieux qui voulurent être les apôtres de la Nouvelle-France.

#### Au temps de Louis XIII et de Richelieu.

Bien avant que Richelieu prît en main la direction des affaires, d'une manière complète et durable, ce qui n'arriva qu'en 1624, l'élan donné sous le règne d'Henri IV s'était brillamment poursuivi. Durant la période de quatorze années qui s'écoula de 1610 à 1624, l'envoi de deux Jésuites en Acadie est décidé. Une pénitente du Père Coton, qui fut le confesseur d'Henri IV, M<sup>me</sup> de Guercheville, a intéressé à leur expédition les dames de la Cour et Marie de Médicis elle-même. Ils arrivèrent à Port-Royal le 22 mai 1611. Quatre ans plus tard, le 25 mai 1615, quatre Franciscains qui s'étaient embarqués à Honfleur, le 24 avril précédent, avec Champlain, faisaient escale à Tadoussac, sur le Saint-Laurent, et commençaient à Québec un apostolat difficile auprès des indigènes.

L'un d'eux, le Père Jamet, rêvait de peuplement, l'estimant propre à favoriser l'évangélisation. Il souhaitait voir s'établir « des peuplades de Français ». Ceux-ci, par l'exemple des fruits de leur labeur, apprivoiseraient les indigènes et ainsi, concluait l'excellent religieux, « nous les instruirons tous, chacun selon sa portée ».

En 1611 encore, colonisation et évangélisation marchent de pair dans l'île de Maranhao au Brésil, où les Capucins répondant à l'appel de la régente Marie de Médicis envoyèrent quelques-uns des leurs, qui arrivèrent à destination le 6 août 1612. Ils avaient commencé de prêcher aux Indiens et de les baptiser lorsqu'en 1614 les colons français avec lesquels ils se trouvaient durent abandonner Maranhao, chassés par les Portugais.

Le 22 juin 1622, un événement se produisit qui donna à l'apostolat missionnaire un élan nouveau : ce fut la constitution à cette date, par le pape Grégoire XV, d'une congrégation dite « de Propaganda fide », qui devait diriger l'évangélisation dans toutes les parties du monde. Parmi ceux qui avaient contribué à décider le Pape à cette initiative se trouvait un Capucin, le Père Jérôme de Narni, un ami du Père Joseph et l'un de ses plus fidèles correspondants. Il n'est pas douteux que l'influence de ce dernier ne se soit exercée à Rome, dans le sens de la mesure prise ; ce que prouvent les textes, c'est qu'il fut fait aussitôt appel à son concours, en des termes qui montrent que Rome avait compris la valeur, pour le catholicisme et son expansion, des Capitulations.

Le premier préfet de la Propagande, le cardinal Saulo, écrivit en effet au Père Joseph pour le prier « d'user de ses relations personnelles pour porter les Capucins français à entreprendre des voyages hors le royaume, afin de découvrir les pays où il y avait le plus de dispositions, vu qu'ils pouvaient aller par tout le royaume du Turc sous l'appui de l'ambassadeur de France et des consuls, qui, en plusieurs villes, étaient établis et habitués pour le commerce ». En même temps, le supérieur général des Capucins, le Père Clément de Noto, lui confiait en France, toute affaire cessante, l'œuvre des Missions<sup>1</sup>.

Deux ans plus tard, au mois d'août 1624, Richelieu devenait chef du Conseil royal. Il appelait aussitôt le Père Joseph auprès de lui en des termes qui font voir qu'il avait conscience du rôle qu'avait joué ce dernier pour établir sa fortune et du besoin qu'il avait de son concours. « Vous êtes, lui écrivait-il, le principal agent dont Dieu s'est servi pour me conduire dans tous les honneurs où je me suis élevé. Je vous prie de venir au plus tôt partager le maniement des affaires. Il y en a de pressantes, que je ne puis confier à personne, ni résoudre sans vous. »

Désormais, le cardinal et le religieux, avec l'approbation du roi, allaient travailler de concert.

Au mois de juin 1625, tandis que le Père Joseph devient à Paris le meilleur agent de la Propagande et met à son service sa collaboration, organisée de la veille avec Richelieu, Henry de Lévis, duc de Ventadour, acquiert de son oncle Montmorency la vice-royauté du Canada. Nous le verrons bientôt fonder la Compagnie du Saint-Sacrement. Pour le moment, ayant appris d'un de ses amis, le Capucin Philippe d'Angoumois, que « les personnes du monde étaient proprement appelées à servir dans le dehors à tous les ouvrages de piété et que le succès et la récompense de ces bonnes œuvres leur étaient réservées », il s'appliqua à se conformer à cette définition avant la lettre de notre moderne action catholique et à procurer l'envoi au Canada de quelques Jésuites. Parmi ceux qui furent désignés et qui arrivèrent à Québec le 15 juin 1625, se trouvait un futur martyr, le bienheureux Jean de Brébœuf.

#### La politique coloniale de Richelieu au Canada.

Mais avant d'aller plus loin, il nous faut jeter un regard d'ensemble sur la politique coloniale du cardinal de Richelieu. En ce domaine comme en bien d'autres, il avait des idées nettes et arrêtées, que sou-

1. Pour tout ce qui concerne le Père Joseph, on se reportera aux deux volumes de M. le chanoine Dedouvres, *Le Père Joseph de Paris, l'Eminence grise*. Paris, Beauchesne, 1932. S. Exc. Mgr Grente a consacré aussi récemment un volume au Père Joseph.

tenait une volonté d'exécution vraiment réalisatrice. « La puissance en armes, a-t-il écrit, requiert que le roi soit fort sur terre, mais aussi qu'il soit puissant sur la mer. » C'est pour cette raison qu'il entendit doter la France d'une marine de guerre qui serait au service de la marine de commerce pour la protéger.

S'étant fait attribuer par le roi la charge de grand-maître et surintendant de la navigation, il fit exécuter, dès 1629, une grande inspection des ports de l'Océan. La France n'y comptait alors que quatre-vingts vaisseaux de cent tonneaux dont aucun n'était la propriété de l'État. Sur le littoral de l'Atlantique et de la Manche, l'effectif des matelots ne dépassait pas cinq mille, avec soixante capitaines. En Méditerranée, la situation n'était pas meilleure. Pour seule marine militaire, les galères, propriété de leurs capitaines, mais entretenues par l'État. On sait quelle y était la situation misérable des forçats, pour lesquels, dès 1618, Philippe-Emmanuel de Gondy, alors qu'il était général des galères, commença un petit hôpital, sans doute sur les conseils de saint Vincent de Paul et qu'ils ne furent vraiment secourus qu'au début du règne de Louis XIV, par les prêtres de la Mission.

Richelieu ordonna qu'on remit les ports en état et qu'on se mit à construire des vaisseaux. Rapidement de surprenants résultats furent obtenus. « Dès 1636, nous dit l'un de ses derniers historiens, M. Auguste Bailly, la flotte du Ponant (Atlantique et Manche) comportait trente-neuf vaisseaux et l'escadre du Levant vingt-deux galères. Il n'avait fallu que quelques années d'efforts à Richelieu pour donner une marine à la France. En 1642, réunissant dans la Méditerranée, en rade de Toulon, toutes les forces dont il disposait, il faisait flotter et chatoyer, sous le soleil de Provence, les pavois multicolores d'une magnifique escadre, — son œuvre personnelle, — de vingt-deux galères et soixante-cinq vaisseaux <sup>1</sup>. »

En même temps qu'il équipe cette flotte défensive, le cardinal s'applique à discipliner le commerce français et à enrichir le trésor par une exportation plus abondante que l'importation. Il constitue, à l'avantage des vaisseaux français, un monopole de l'exportation des produits nationaux ; c'était encourager les armateurs à augmenter le nombre de leurs navires ; on le put voir mieux encore, le jour où le cardinal, reprenant l'œuvre de Henri IV, recourut au système des grandes Compagnies concessionnaires, à l'imitation de ce qu'avaient fait avec tant de succès les Hollandais. Il remplaçait ainsi le petit armement, trop peu pourvu de capitaux et de moyens pour de vastes entreprises, tout en évitant de recourir à la méthode étatiste qui fut celle de l'Espagne.

1. Auguste Bailly, *Richelieu*, Fayard, Paris, p. 290.

La Compagnie des Cent Associés, ou de la Nouvelle-France, à la tête de laquelle Richelieu se plaça en personne et dont il signa le 29 avril 1627 l'acte d'établissement, avait accepté les clauses nécessaires. Si le monopole du fructueux commerce des pelleteries lui était attribué, ce n'était qu'à certaines conditions dont quelques-unes d'ordre religieux et missionnaire. Elle ne devait transporter au Canada que des Français appartenant à la religion catholique. Dès 1628 ils devaient être au nombre de deux à trois cents. Leurs convois devaient se poursuivre pendant quinze ans, jusqu'à ce que fussent amenées dans la colonie quatre mille personnes. Pendant quinze années aussi les frais du culte et l'entretien de trois prêtres dans chaque poste de mission seraient à la charge de la Compagnie à qui incombait encore le devoir de procurer des avantages aux indigènes devenus catholiques, désormais, après leur baptême « censés et réputés naturels Français ».

On pourrait difficilement imaginer plus beau programme de colonisation chrétienne. Il est tout à l'honneur de la France de Louis XIII et du grand cardinal qui, en l'élaborant, n'oublia pas qu'il était homme d'église et voulut faire du Canada, comme le souhaitait Champlain, une terre de peuplement, de commerce et d'évangélisation.

#### L'appel du Canada.

Nous voici parvenus aux dix dernières années de ce « noble règne de Louis XIII » où, comme l'a dit Georges Goyau, « la prière française aspirait et aimait à s'insérer dans la vie nationale ». C'est l'époque privilégiée de notre histoire religieuse où va naître, se développer, s'épanouir le grand courant mystique de l'École française, avec Pierre de Bérulle, qui en fut l'initiateur, et ses grands disciples, Charles de Condren, Jean-Jacques Olier, saint Vincent de Paul, saint Jean Eudes. L'esprit d'apostolat est partout. Après trois années d'occupation anglaise, de 1629 à 1632, Québec a été rendu à la France.

Le Père Le Jeune (1592-1634) vient d'y parvenir et pendant une dizaine d'années, tout en prêchant l'évangile aux sauvages, il expédiera en France ces fameuses *Relations de la Nouvelle-France*, dont la publication se prolongera longtemps encore et qui répandues partout feront tant fermenter les âmes et les esprits. Champlain, lui aussi, est de retour. Il mourra à son poste, en 1635, l'année même où les Jésuites, compagnons du Père Le Jeune, ouvrent, non sans audace, un collège à Québec, tandis qu'avec Brébeuf, ils s'occupent des Algonquins et des Hurons.

Que disent les *Relations*? Que la Nouvelle-France a besoin de colons, de prêtres et de religieuses, celles-ci pour instruire les enfants

et soigner les malades. Certes, dans son « Avertissement d'importance pour ceux qu'il plairait à Dieu d'appeler en la Nouvelle-France », Brébeuf ne promet pas une vie facile à ceux et à celles qui entendront sa voix. « Venez, venez, écrit-il. Nous vous recevrons dans une si chétive cabane que je n'en trouve point quasi, en France, d'aussi misérable » ; pour pouvoir célébrer le charme de la prière à la belle étoile, il ajoute : « N'est-ce pas être en paradis jour et nuit que de n'être séparé du bien-aimé des nations que de quelque écorce ou branche d'arbre ? »

A cette propagande de sacrifice et d'héroïsme correspond un mouvement intérieur des âmes saintes qui n'est point d'origine humaine. Tout s'est alors passé comme si Dieu ayant voulu des apôtres choisis pour la Nouvelle-France, les avait désignés lui-même en les appelant dans leurs rêves, d'une manière miraculeuse. Il en fut ainsi pour la plupart d'entre eux et d'entre elles, pour une Marie de l'Incarnation et pour une M<sup>me</sup> de la Peltrie, ainsi que pour les deux hommes, qui sans se rendre eux-mêmes au Canada, décideront de la fondation de Montréal, Jean-Jacques Olier et Jérôme de la Dauversière.

Est-il histoire plus étonnante que celle de l'ursuline Marie de l'Incarnation, dont Pie X a reconnu l'héroïcité des vertus par un décret du 1<sup>er</sup> juillet 1911. Elle s'appelait Marie Guyard et elle était née à Tours, le 28 octobre 1599. En 1617 elle avait épousé un fabricant de soieries qui mourut en 1620, Claude-Joseph Martin, dont elle eut un fils, Claude, qui se fit bénédictin (1619-1696), avec lequel elle entretenait une correspondance mystique de très haute portée.

Durant son veuvage, tandis qu'elle donne son concours à son beau-frère et à sa belle-sœur, qui dirigent une grande maison de « commission pour le transport des marchandises », elle est comblée par Dieu de grâces extraordinaires, dont elle nous a conservé la description dans deux autobiographies rédigées à la requête de ses directeurs. On l'a comparée pour la richesse et la clarté de ces œuvres à sainte Thérèse d'Avila et c'est Bossuet lui-même qui l'a appelée « la Thérèse de nos jours et du Nouveau-Monde » dans son *Instruction sur les états d'oraison*. Au lendemain des fêtes de Noël 1633, dans le couvent des Ursulines où elle était devenue maîtresse des novices, elle se voit, dans un demi-rêve, marchant vers la mer avec une femme du monde qui lui était inconnue. Elle apercevait aussi « un immense pays, dit Georges Goyau, où l'on accédait par un chemin bordé de précipices et sur lequel la Vierge jetait un regard de compassion ».

C'était le Canada, et quant à la compagne de la Mère ursuline, c'était M<sup>me</sup> de la Peltrie, née de Chauvigny de Vaubougon (1615-1671), qui s'était sentie, elle aussi, portée à gagner le Canada. Avec l'appui d'un gentilhomme de Caen, M. de Bernières, membre de la Compagnie du Saint-Sacrement et auteur du beau livre *Le chrétien*

*intérieur*, elle devait gagner Paris, où Anne d'Autriche la reçut à Saint-Germain-en-Laye avec Marie de l'Incarnation et leur fit voir le petit Louis XIV, la récompense de tant de ferventes prières.

Les voici à Dieppe, où trois religieuses, filles de la Miséricorde, — une congrégation qui, depuis le XII<sup>e</sup> siècle desservait l'hôpital de cette ville — étaient, elles aussi, en préparatifs de départ pour le Canada. Ce sont les « Relations » du Père Le Jeune qui avaient déterminé leur vocation. C'était un vœu qu'avait fait l'une d'entre elles, mère Saint-Ignace, de s'expatrier, si elle recouvrait la santé, qu'elles allaient mettre à exécution. Ce sont les ressources de la propre nièce de Richelieu, la duchesse d'Aiguillon, qui allaient rendre possible l'exécution de ce projet. Il ne leur était demandé que de prier le Christ Jésus « d'appliquer son sang sur l'âme de Mgr le cardinal de Richelieu et celle de M<sup>me</sup> la duchesse d'Aiguillon, et pour tous ces pauvres peuples barbares ».

Quelle hauteur de cœur et d'esprit ne possédait-elle pas, cette Marie de Wignerod de Pontcourlay, marquise de Combalet et duchesse d'Aiguillon, dont M. Vincent avait fait la présidente des Dames de la Charité de l'Hôtel-Dieu et qui fût mêlée à tant d'œuvres excellentes.

Aux origines religieuses du Canada, on trouve donc aussi à côté de la propagande des « Relations » et des mystérieux appels providentiels, la charité de la noblesse française, représentée par la nièce de Richelieu, la Compagnie du Saint-Sacrement et bien d'autres générosités admirables. Quelques dédains d'hommes de lettres et de mondains en mal de bons mots pèsent fort peu, en face de ces héroïsmes et de ces dévouements qui eurent leur source dans une foi ardente et dans un esprit missionnaire comme on en voit peu d'exemple dans l'histoire.

Au mois d'août 1639, Marie de l'Incarnation, M<sup>me</sup> de la Peltrie, des Hospitalières de Dieppe, étaient à Québec, où commençaient à la fois l'école et l'hôpital.

La fondation de Montréal, en ces mêmes jours, était en voie de s'accomplir en des conditions non moins surprenantes et dans lesquelles il est impossible, à qui les étudie de bonne foi, de ne point reconnaître un dessein formel de la Providence.

Nos héros sont ici Jean-Jacques Olier et Jérôme de la Dauversière. Comment écrire le nom de ce dernier sans évoquer le nom de ce collège de la Flèche, dont il avait été l'élève, presque en même temps que Descartes et qui était tout acquis à la cause canadienne. Le Père Ennemond Massé, qui, avec le Père Biard, avait travaillé aux missions d'Acadie en 1611, en était devenu Père ministre. Il y avait là, quatre-vingts à cent Jésuites, dont cinquante à soixante scolastiques auxquels Massé parlait souvent de la Nouvelle-France. François de Montmorency-Laval, le premier évêque de Québec, y fit ses huma-

nités. Il a joué un rôle et qui fut important, aux origines de l'apostolat français au Canada.

Receveur des finances de la ville, Jérôme Le Royer de la Dauversière, marié et père de quatre enfants, avait, en 1630, trente-trois ans. C'était un homme pieux et bon. A lui aussi le Christ avait montré la Nouvelle-France. Au jour de la Chandeleur, il lui avait ordonné d'instituer un ordre de religieuses hospitalières, honorant saint Joseph, qui établiraient à Montréal un hôpital et le desserviraient. Le Père Chauveau tenta de calmer ce grand zèle. Mais à La Flèche aussi une pieuse fille, Marie de la Ferre, s'était vue appelée, dans ses visions personnelles, à réaliser l'ordre souhaité par la Dauversière. En 1634, le Père Chauveau autorisa la création, à l'hôpital de la ville, d'une confrérie de la Sainte Famille, ayant pour patron saint Joseph. En 1636, Marie de la Ferre, avec sa cousine Anna Fourreau et trois servantes volontaires, commençait à soigner les pauvres dans ce même hôpital. Ce que voyant, en 1639, le Père Chauveau engagea de la Dauversière à se rendre à Paris pour consulter des personnes doctes et sages, susceptibles de lui donner de bons conseils.

C'est à Marie Rousseau, que, tout d'abord, Jérôme de la Dauversière s'adressa. Elle était la veuve de David Rousseau, l'un des vingt-cinq « marchands de vin de Paris devant la Cour », sorte d'offices qui étaient attribués, comme nos modernes bureaux de tabac, à des personnes auxquelles le gouvernement royal voulait accorder des avantages. Elle travaillait, par la prière, au bien de l'Église ; déjà, elle avait ainsi obtenu, disait-on, la réforme de la grande abbaye parisienne de Saint-Germain-des-Prés. Rencontrant un jour, près de la foire de Saint-Germain, un groupe de jeunes clercs qui s'amusaient fort, elle les avait abordés. « Hélas, messieurs, s'était-elle écrié, que vous me donnez de peine ! Il y a longtemps que je prie pour votre conversion ; j'espère qu'un jour Dieu m'exaucera. » Il en avait été ainsi, puisque Jean-Jacques Olier, l'un de ces clercs, avait alors commencé, comme il l'a écrit, « de naître à Dieu par désir et par affection légère ». Il était resté, devenu prêtre et pénitent de Saint-Vincent de Paul, en relations suivies avec Marie Rousseau. Elle lui envoya la Dauversière, car lui aussi, à cette même date de la Chandeleur, trois ans plus tôt, alors qu'il hésitait sur son avenir, il lui avait semblé que Dieu voulait qu'il devint « une lumière pour l'illumination des Gentils » et il avait songé au Canada.

#### Jean-Jacques Olier, Saint-Sulpice et Montréal.

Le Canada doit à Jean-Jacques Olier, comme la France, le Séminaire et la Compagnie de Saint-Sulpice dont, avec les États-Unis et plus récemment le Tonkin et la Chine, nous bénéficions encore.

Sa vocation d'éducateur du clergé lui fut révélée d'en haut, dans des circonstances extraordinaires. En 1634, faisant oraison à Saint-Lazare, où il était en retraite, il vit apparaître devant lui une religieuse dominicaine qui lui fit entendre qu'elle priait pour sa parfaite conversion. Cette religieuse, qu'il ne connaissait pas, c'était la Mère Agnès, prieure du monastère de Sainte-Catherine de Langeac, en Auvergne. Il l'y rencontra, au cours d'une mission et c'est elle qui lui déclara qu'il avait été choisi par Dieu « pour jeter les fondements des séminaires du royaume de France ». Elle écrivit en même temps au Père de Condren, le successeur du cardinal de Bérulle comme supérieur de l'Oratoire, d'accueillir Olier et de devenir son directeur.

Condren avait groupé autour de lui quelques ecclésiastiques qu'il initiait à la spiritualité bérulienne. Olier s'y jeta tout entier, avec sa fougue, son ardeur et sa générosité. Ce fut aussi le temps de cette terrible épreuve au cours de laquelle il se crut traître à Dieu et perdit ses dons naturels. Il en fut guéri, comme il pria, en lieux pèlerin, à Notre-Dame de Chartres. Dépouillé pour toujours de sa fierté et de son emportement, il résolut, avec François de Caulet et Jean du Ferrier, de commencer l'œuvre des Séminaires. Le 29 décembre 1641, les trois amis s'installèrent dans une fort pauvre maison qu'une pieuse chrétienne, Marie Lhuillier, dame de Villeneuve, avait mise à leur disposition, dans le village de Vaugirard, aux portes de Paris. Huit séminaristes se joignirent à eux et vécurent avec eux.

Mais le séjour à Vaugirard fut de courte durée. Le curé d'une des plus vastes paroisses de Paris, la paroisse Saint-Sulpice, décida M. Olier à accepter sa succession. Le 15 août 1642, ce dernier, accompagné de six prêtres et des huit séminaristes, fut installé solennellement dans son nouveau poste. C'est une magnifique histoire que celle de la transformation de toute cette partie de la capitale française, qui était loin d'en être la plus religieuse. « Vous dire ce faubourg Saint-Germain, écrivait Olier, à un évêque, c'est vous dire tout d'un coup tous les monstres des vices à dévorer tout à la fois. »

Il transforma le territoire qui lui avait été confié en établissant la vie commune entre ses collaborateurs et lui. Il leur confia à chacun un quartier qu'ils eurent à évangéliser. Il créa des catéchismes, des confréries, organisa de beaux offices, fit fleurir la dévotion au Saint Sacrement, combattit l'hérésie et la manie des duels.

Curé et vicaires faisaient l'admiration de tous, avec leur soutane d'étoffe vulgaire, pour circuler par les rues, et au chœur leur surplis sans dentelles. Ils vivaient pauvrement. « Nous recevons pour dîner, a conté du Ferrier dans ses Mémoires, une écuelle de potage et une petite portion de viande bouillie sans dessert et, le soir, un peu de mouton rôti. »

Olier fut secondé et pour sa paroisse et pour sa grande entreprise

canadienne par la Compagnie du Saint Sacrement. On a parfois travesti les intentions et l'action de cette Compagnie, dont on a voulu faire une sorte de franc-maçonnerie cléricale. Elle ne mérite point les reproches que, de nos jours, on lui a adressés, notamment à cause de sa discipline du secret, dont la meilleure explication paraît bien être celle que Voyer d'Argenson, l'un de ses chefs marquants, en a fournie lui-même : « La fin du secret, a-t-il dit, est de donner le moyen d'entreprendre les œuvres fortes avec plus de prudence, de désappropriation et avec moins de contradictions, car l'expérience a fait connaître que l'éclat est la ruine des œuvres. »

Quoi qu'il en soit, c'est bien à elle et à M. de Renty, qui en avait la direction, que l'on doit la fondation de la Société de Notre-Dame de Montréal, dont les premiers membres furent Olier, de la Dauversière, de Faucamp, de Renty, et deux autres qu'on ne nomme pas dans les documents.

Dès lors, les choses marchèrent bon train. M. de la Dauversière fut mis en relations par le Père Charles Lalemant, avec un gentilhomme champenois, Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, qui avait un cœur de chevalier et offrit de mettre sa bourse et sa vie dans l'entreprise « sans ambitionner d'autre honneur que de servir Dieu et le Roi ». Mais avec lui, il fallait une économe et une garde-malade. Ce fut Jeanne Mance (1606-1672), une digne chrétienne de Nogent-le-Roi, qui voulait se dévouer comme M<sup>me</sup> de la Peltrie, mais sans être religieuse.

Il n'entre pas dans nos intentions de poursuivre l'histoire de Montréal. A l'occasion de ce III<sup>e</sup> centenaire, nous n'avons voulu que faire voir de quelle France est née cette ville et de quelles inspirations surnaturelles elle est issue. On a dit de Maisonneuve, de Jeanne Mance, de Marguerite Bourgeois, la fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame, qui les rejoignit en 1653, qu'ils ont l'impression permanente que Dieu mène l'histoire du Canada. Comment ne pas souscrire à ce jugement quand on se souvient des nobles intentions d'un Jacques Cartier et d'un Samuel de Champlain, de la rencontre de M. Olier et de M. de la Dauversière, de tout l'ensemble d'une politique coloniale dont les vues humaines, parfaitement légitimes, furent sans cesse encadrées, dépassées, par une très grande idée de conquête des âmes.



### CHAPITRE III.

## HISTOIRE DE LA FONDATION DE MONTRÉAL

PAR

FIRMIN ROZ

LA fondation de Montréal est sans doute le plus bel épisode de l'expansion française au dehors, le plus haut témoignage de l'esprit colonisateur et missionnaire de notre pays. En temps normal, le troisième centenaire de cet événement eût été célébré par de grandes fêtes franco-canadiennes, et tout un programme était prévu en France et au Canada. Il se trouve singulièrement réduit de part et d'autre par les circonstances. Mais nous ne pouvons oublier ici que cette création d'une des très grandes époques de notre histoire, celle de Richelieu, présente un caractère exceptionnel dans les annales de la colonisation, et s'est révélée, au cours de ces trois siècles, d'une fécondité merveilleuse. Elle se rattache à ce que Georges Goyau a pu justement appeler *l'Épopée mystique du Canada*.

Le fondateur de Québec, Samuel Champlain, concevait la colonisation comme une œuvre grandiose dont l'aspect spirituel dominait, si l'on peut dire, l'aspect matériel. L'entreprise commerciale n'est, en effet, pour lui qu'un moyen en vue d'une fin plus haute : évangéliser et civiliser les pays découverts, y gagner des âmes à Dieu et des sujets au roi. Les colons eux-mêmes, dans la dure existence qui leur est faite sur ces terres nouvelles, ont besoin qu'on développe en eux toutes les forces de l'intelligence et de la volonté, aussi bien que la vigueur et l'endurance du corps. Les missionnaires, les écoles, les hôpitaux doivent donc compléter l'œuvre des commerçants et des défricheurs.

Aux quatre Récollets que Champlain avait amenés avec lui dans la région du Saint-Laurent en 1615, il ne s'en était joint, par la suite, qu'un bien petit nombre, l'ordre n'étant pas assez riche pour fournir un contingent de quelque importance. Il se tourna vers les Jésuites et

leur demanda leur collaboration. Le 25 avril 1625, l'année même où les Récollets donnaient au Canada son premier martyr, le Frère Nicolas Vielle, cinq Jésuites, désignés par le « Provincial » de Paris, le P. Coton, le fameux confesseur du roi Henri IV, s'embarquaient à Dieppe, sous la conduite du P. Charles Lalemant, supérieur de la mission, et accompagnés d'un autre Récollet, le P. Joseph de La Roche d'Aillon, qui devait leur servir de guide. Ils arrivaient à Québec le 15 juin. Les récits, dits *Relations*, que ces Pères envoyaient en France, y suscitaient des enthousiasmes et des libéralités bien propres, les uns et les autres, à produire des œuvres fécondes.

Aucune n'égale en noblesse et en fécondité la fondation de Montréal.

### I. — Un grand dessein.

L'entreprise avait pour initiateur un ancien élève du collège de La Flèche, « où la seule pensée du Canada donnait aux âmes un élan ». L'idée de mission s'y était implantée avec le P. Ennemond Massé, qui, à son retour d'Acadie, où il avait accompagné Champlain en 1611 et séjourné plusieurs années, était revenu au collège. Sans doute y faisait-il lire la relation de son compagnon le P. Biard, imprimée dès la fin de 1615. Dans le célèbre établissement de Jésuites, l'appel des Récollets à la collaboration de l'Ordre avait suscité une grande joie. Mais la prise de Québec par les Anglais en 1629 avait interrompu l'apostolat des Jésuites, qui reprit à partir de 1632, animé d'une ferveur nouvelle. Leurs *Relations* « couraient partout sous le manteau, multipliaient les appels à l'opinion chrétienne, aux grandes fortunes charitables, à la Cour, aux monastères... On parlait beaucoup du Canada. On fêtait les quelques Indiens ramenés par les missionnaires : pittoresques sans être effrayants ; on s'étonnait de leur bonne mine, de leurs sentiments « touchants ». On leur trouvait des marraines. Ce n'est pas Voltaire ni Rousseau qui ont mis à la mode le Huron et le « bon Sauvage » : c'est Champlain et les Jésuites »<sup>1</sup>.

Dans les monastères, un concours ardent de prières s'élevait pour les sauvages et y provoquait une émulation : religieuses enseignantes et hospitalières rêvaient d'aller employer leur dévouement aux contrées lointaines, d'aller « faire des folies pour Dieu » en Canada. En 1639, Marie de l'Incarnation, Ursuline de Tours, avec une autre religieuse du même couvent et une troisième, de Dieppe, la mère Cécile de Sainte-Croix, vont fonder un monastère à Québec. Des Hospitalières de Dieppe les rejoignent, grâce à la libéralité de la duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu. Il est permis de se deman-

1. P. Renaudin, *Printemps mystique*.

der si la pensée du grand ministre ne domine pas alors toutes les entreprises de cette sorte et n'en dirige pas l'inspiration. Il avait trop souffert des troubles que la division religieuse avait apportés à la France pour ne pas souhaiter que cette division ne s'étendit pas au Canada, mais en s'attachant à prévenir ce mal sans user de la violence et par l'apostolat. Aussi s'efforce-t-il, d'une part, de ne pas envoyer de protestants au Canada, et d'autre part d'y développer les missions. Celles des Jésuites sont connues. Certains rapprochements historiques nous permettraient de supposer que, quand M. Olier fonda en avril 1642 la Compagnie de Saint-Sulpice et rêvait d'une mission de Montréal, sa pensée restait fidèle à celle de Richelieu.

La colonie de Québec ne donnait pas les résultats qu'on en avait espérés, parce que la Compagnie qui en avait la responsabilité n'y envoyait guère que les hommes nécessaires à son commerce et qu'au lieu de défricher, elle se contentait d'expédier des vivres. Elle donnait des terres sous la condition d'établir des défricheurs, sans en envoyer elle-même, et les concessionnaires, à leur tour, ne tenaient pas leurs engagements. Ainsi, comme le remarque le P. de Charlevoix <sup>1</sup>, « par l'inaction des Associés, la colonie, au lieu d'augmenter, diminuait de jour en jour en nombre et en force ». En 1641, elle ne comptait, en tout, que deux cents personnes, en y comprenant les religieux, les religieuses et les enfants. Le secours allait venir d'où on ne l'attendait pas.

Il n'est point facile, mais il serait d'un extrême intérêt de rechercher comment l'idée qui régnait dans l'atmosphère de cet âge héroïque et qui s'y épanouissait, en vint à prendre corps sous une forme nouvelle et à provoquer la plus hardie des initiatives chez un homme que rien ne semblait prédestiner ni surtout avoir préparé à une telle tâche.

M. Jérôme Le Royer de la Dauversière était un pieux laïque, receveur des finances à La Flèche, engagé dans l'état de mariage et père de six enfants. Depuis combien de temps le projet s'était-il pour la première fois présenté à son esprit quand il vint en faire part à l'un des Jésuites du collège, le P. Chauveau, son directeur de conscience ? Un document capital, *Les véritables motifs de Messieurs et Dames de la Société de Notre-Dame de Montréal, pour la conversion des sauvages de la Nouvelle-France* (in-4<sup>o</sup>, 1643), en fixe la date à l'année 1635 ou 1636. Mais il ne faut pas oublier que Lescarbot, en 1610, avait déjà relevé que, de toutes les îles situées dans le fleuve Saint-Laurent, la plus favorable au commerce était, sans contredit, celle de Montréal ; que Champlain, l'année suivante, sur la demande des sauvages qui permettaient d'y aller trafiquer, avait eu quelque des-

1. *Histoire de la Nouvelle-France*, livre V, p. 226.

sein de s'y établir, et fit même élever un commencement de construction au lieu nommé par lui *la Place Royale*. C'est seulement après sa mort que la Compagnie se permit d'en disposer, en la concédant à M. de Lauson, intendant du Dauphiné<sup>1</sup>.

Nous n'avons aucun moyen de suivre la genèse du projet dans l'esprit de M. de la Dauversière, ni de savoir avec précision à quel degré de son développement il était parvenu lorsqu'il vint en faire part au P. Chauveau. Mais il est certain que ce fut bientôt, sous sa forme arrêtée, un grand dessein d'avenir. Il consistait à bâtir, dans l'île de Montréal, « une ville fortifiée qui pût être tout à la fois un rempart contre les incursions des Iroquois et une sauvegarde assurée pour la colonie chancelante de Québec, de laquelle pourtant cette ville future devait dépendre, comme du siège déjà désigné du gouvernement du pays. » Pour commencer, le dessein se présentait sous une forme religieuse : instituer un Ordre de religieuses consacrées à saint Joseph, et qui desservaient, dans l'île de Montréal, un Hôtel-Dieu.

Inculte et déserte sur le Saint-Laurent, à soixante kilomètres au nord de Québec, l'île était trop loin de la colonie déjà existante pour recevoir une protection efficace, ainsi que pour lui en assurer une plus tard. De plus, il n'y avait encore là ni Français ni indigènes qui pussent profiter d'une telle fondation. Il est vrai qu'elle pouvait arrêter et fixer les Iroquois du voisinage, sans cesse en train de monter et descendre le cours du fleuve. Mais le projet impliquait aussi la fondation d'une colonie nouvelle. L'idée de M. de la Dauversière était une vue d'avenir. « Ce songe d'un mystique, beaucoup d'hommes politiques eussent pu l'envier : bâtir en ces parages une cité qui durât, c'était commander trois grandes vallées, qui toutes trois menaient fort loin : celle du Saint-Laurent, qui descendait vers Québec et conduisait vers l'ouest jusqu'au lac Ontario ; celle de la rivière des Outaouais (Ottawa), route du lac Huron et de la baie d'Hudson ; celle de la rivière Richelieu, qui du côté du sud offrait une voie directe sur la Nouvelle-Amsterdam (New-York) et l'Atlantique : merveilleux carrefour pour une colonie française qui, de là, pouvait essaimer comme un éventail. » En attendant, elle servirait d'appui à l'œuvre des missions et de rempart contre les Iroquois.

Il semble bien que, sous cette forme précise, l'idée de M. de la Dauversière n'ait pu prendre corps que progressivement, au cours des années d'incubation qui en précédèrent l'exposé au P. Chauveau

1. Champlain était mort à Québec, le 25 décembre 1635, et cet événement ne pouvait être connu en France à la date du 15 janvier 1636, qui est celle de l'acte de cession. Mais le grand homme avait été frappé de paralysie deux mois et demi plus tôt et réduit à un état de faiblesse si extrême qu'il ne pouvait même signer son nom. (*Histoire de la Colonie française au Canada*, t. I, p. 349.)

en 1640. Les PP. Jésuites n'ont donné la description de l'île dans aucune *Relation* antérieure à celle de l'année 1637, et rien ne nous autorise à admettre qu'avant cette date M. de la Dauversière eût nettement formulé son dessein. Quoi qu'il en soit, c'est bien à partir de 1640 que va se produire la série des rencontres d'où sortira la réalisation.

## II. — Les rencontres.

Nous n'avons pas de peine à croire que le P. Chauveau, comme nous l'assurent de sérieux témoignages, jugea d'abord le projet singulièrement aventureux, chimérique même et sans doute irréalisable. Jour après jour, pourtant, on voit se rencontrer et se réunir, comme si leurs pensées convergentes les avaient tous conduits en un même point, ceux qui allaient contribuer à le réaliser.

La première rencontre, et la plus décisive, fut celle de M. Olier. Le saint prêtre, qui allait fonder la Compagnie de Saint-Sulpice pour la formation du clergé, se croyait, depuis quatre années déjà, appelé à établir au Canada une communauté de prêtres. Le même jour que M. de la Dauversière, 2 février 1636, fête de la Purification, Jean-Jacques Olier, âgé de moins de vingt-huit ans, alors missionnaire pour les populations de la campagne, s'était retiré dans l'église abbatiale de Saint-Germain-des-Près pour demander à Dieu d'accomplir sur lui sa volonté.

Tandis qu'il priait avec ferveur, il crut recevoir de Dieu une vue surnaturelle, lui révélant qu'au lieu d'être évêque, il devait être une *lumière pour éclairer les Gentils : Lumen ad revelationem Gentium*. « Paroles que je n'entendis point alors, dit-il lui-même ; et pensant à l'évêché qu'on me sollicitait d'accepter, je me disais : ce diocèse n'est point chez les Gentils, il est chez les Chrétiens<sup>1</sup>. » Apprenant alors, de la bouche du P. de Condren, son directeur, qu'il devait renoncer à l'épiscopat, il comprit que Dieu demandait qu'il restât dans la condition de simple prêtre et s'employât à la conversion des sauvages du Canada. Seule la grande autorité du P. de Condren sur lui l'empêcha d'orienter ce dessein, auquel il ne renonça jamais entièrement. « Il me vient souvent à l'esprit, écrivait-il plus tard, que la miséricorde de Dieu me fera cette grâce que de m'envoyer au Montréal en Canada, où l'on doit bâtir la première chapelle, sous le titre de la Très Sainte Vierge, et une ville chrétienne, sous le nom de Villemarie, *ce qui est une œuvre d'une merveilleuse importance.* » Nous soulignons ces derniers mots, qui marquent l'obsession de la pensée du Canada chez l'élite religieuse de cette époque et le pressentiment

1. *Mémoires autographes de M. Olier*, t. I, p. 96-97.

du grand destin réservé à ce pays. Ne convient-il pas, en ces jours du troisième centenaire, de noter que non seulement la Société de Saint-Joseph, mais encore la Compagnie de Saint-Sulpice, ont été instituées en vue de Montréal et que la sanctification du Canada fut ainsi le premier objet de la vocation de M. Olier, à lui signifié par Dieu, pensait-il, avant tout autre ?

Aussi, le fait décisif dans l'histoire de la fondation de Montréal fut-il sans doute la rencontre de M. de la Dauversière et de M. Olier. Ils étaient allés l'un et l'autre et à l'insu l'un de l'autre, chacun de son côté, et ne se connaissant pas, voir le chancelier Séguier au château royal de Meudon, où il se trouvait alors. L'un et l'autre considérèrent cette rencontre comme miraculeuse. Ils s'entretenirent durant trois heures, dans le parc, des desseins qu'ils avaient formés et M. Olier remit à M. de la Dauversière un rouleau d'environ cent louis en lui disant : « Voilà pour commencer l'ouvrage de Dieu. » Ce fut la première somme donnée pour l'œuvre de Villemarie. Presque aussitôt MM. Olier, de la Dauversière, Pierre Chevrier de Fancamp, de Renty et deux autres qu'on ne nomme pas, tous animés par le zèle religieux et l'honneur du nom français, fondent la Société de Notre-Dame de Montréal.

Son premier soin allait être de s'assurer la propriété de l'île, qui avait été donnée par la Compagnie de la Nouvelle-France à M. Jean de Lauson, alors intendant du Dauphiné. Celui-ci, ayant négligé jusqu'alors d'y faire passer des colons et d'y commencer aucun défrichement, avait ainsi failli à la condition expresse sous laquelle avait été faite la donation. M. de la Dauversière et son ami M. de Fancamp qu'il avait rallié à son dessein, furent chargés de négocier le transport avec lui. Ils se rendirent donc à Grenoble, où résidait l'intendant et se virent opposer un refus catégorique par M. de Lauson, qui s'était fait donner la propriété de l'île en vue d'un établissement ultérieur en faveur de son fils. Les associés, dont le zèle était plutôt excité qu'affaibli par les obstacles, arrêtaient entre eux que M. de la Dauversière ferait un second voyage en Dauphiné et qu'il serait accompagné, cette fois, du P. Charles Lalemant, Jésuite, qui appuierait ses instances auprès de M. de Lauson. M. de Fancamp, empêché, avait donné sa procuration. La nouvelle démarche obtint un plein succès, et la Compagnie de la Nouvelle-France ratifia le contrat. « Notre plus grand désir, disaient les membres de l'assemblée générale des Cent-Associés dans leurs lettres de concession de l'île de Montréal, étant d'établir une forte colonie en la Nouvelle-France, afin d'instruire les peuples sauvages de ces lieux dans la connaissance de Dieu, et de les attirer à une vie civile, nous avons reçu très volontiers ceux qui se sont présentés pour nous aider en cette louable entreprise ; et étant informés des bonnes intentions des sieurs de Fancamp et de la

Dauversière, de leur zèle pour la religion catholique, apostolique et romaine, et de leur affection au service du roi, nous leur avons donné et concédé, en vertu du pouvoir à nous attribué par Sa Majesté, une grande partie de l'île de Montréal. »

Il ne restait plus qu'à fonder la colonie. Mais l'œuvre manquait encore des moyens essentiels à sa réalisation. Deux nouveaux adeptes allaient les lui apporter.

En cette même année 1640, à Nogent-le-Roi, en Bassigny, la dernière des treize enfants d'une honorable famille de petite robe cherchait sa voie. Restée jusqu'alors auprès de son père veuf, elle s'était trouvée, après la mort de celui-ci, « devant un avenir vide, une page blanche <sup>1</sup>. » Elle avait alors trente-quatre ans. Un séjour à Langon, provoqué selon toute vraisemblance par la présence d'un cousin germain, Nicolas Dolibeu, qui prêchait à la cathédrale, lui permit d'avoir avec un ecclésiastique, membre de sa famille, des entretiens vers l'emploi d'une vie désormais sans but. Chanoine de la Sainte-Chapelle, docteur en Sorbonne et précepteur du jeune duc de Richelieu, le cousin de M<sup>lle</sup> Mance appartenait, non seulement aux milieux religieux et mondain de la capitale, mais, ce qu'il importe ici de remarquer, à l'entourage même du cardinal-ministre. Il était donc au courant des projets concernant la Nouvelle-France ; il savait avec quelle ardeur on priait pour les sauvages dans les monastères ; il ne pouvait point ignorer les deux fondations religieuses de Québec — Ursulines et Hospitalières — dont une était due à la libéralité d'une nièce même de Richelieu, la duchesse d'Aiguillon. Il s'agissait maintenant de « porter la lumière du Christ » plus loin encore sur les rives du Saint-Laurent.

Conseillée, dirigée par le chanoine Dolibeu, Jeanne Mance vient à Paris, « dans le Paris de MM. Acarie, de Bérulle, de la duchesse d'Aiguillon, du baron de Renty, de M. Vincent, où court un réseau serré d'intelligences, de collaborations et d'émulations pour toutes les œuvres de Dieu. Une bonne volonté qui se présente est aussitôt accueillie, encadrée, utilisée au mieux <sup>2</sup>. » Elle a des entretiens avec le P. Lalemant, puis passe sous la direction du P. J.-B. de Saint-Juré, « un des grands spirituels de la Compagnie », qui l'assure de sa vocation. Elle « se déclare » alors et la vocation va épanouir tous ses effets.

Jeanne Mance est bientôt en relations avec les plus hautes personnalités du Paris religieux d'alors : M<sup>me</sup> de Villesabin, une des collaboratrices de M. Vincent, veuve d'un secrétaire des commandements de Marie de Médicis, avec qui elle se lie d'étroite amitié ;

1. Paul Renaudin, *Printemps mystique*, Blond et Gay, 1941.

2. Paul Renaudin, *ouvr. cité*.

M<sup>me</sup> Séguier, femme du chancelier ; Charlotte de Montmorency, duchesse de Bourbon : toutes sont séduites, conquises par cette provinciale de si digne et si noble allure, de sens si juste et si ferme, et qui a, comme les héros mis à la scène à ce moment même par Corneille, « du sublime dans l'esprit ». Elle est présentée à la reine. Elle rencontre enfin ce personnage extraordinaire, Marie Rousseau, la sainte du quartier Saint-Sulpice, la voyante, dont M. Olier disait : « Il faut que tout le bien qui s'opère aujourd'hui passe en quelque sorte par ses mains. »

Marie Rousseau<sup>1</sup> rêve, elle aussi, du Canada ; non pas d'y aller elle-même, mais d'y envoyer des prêtres que M. Olier et ses amis vont former dans leur séminaire : « Il en viendra de tous côtés à ce séminaire, pour s'instruire, et puis ils iront, comme des lampes ardentes et brillantes, porter la foi partout, allant aux quatre coins de la terre. » La « voyante » jugea la jeune femme « une des plus grandes âmes qui vivent » ; elle l'encouragea à poursuivre son dessein. Il ne restait plus à Jeanne Mance qu'à le préciser. C'est ce que lui permit la rencontre avec les « Messieurs de Montréal », dont l'association venait tout justement de se fonder. Il leur manquait encore « une femme de tête et d'énergie, pour administrer l'hôpital projeté, donner une âme à la colonie : il semble vraiment que Jeanne Mance soit sortie de sa province, juste à ce moment, pour s'offrir à eux. »

Il y a, dans tout cet enchaînement des faits, une suite si admirable, on y voit paraître un ordre si merveilleux, que ceux qui s'y trouverent engagés eurent tous le sentiment d'être les instruments d'un dessein providentiel et tirèrent de là une force non moins merveilleuse.

Dans l'hiver précédent, un Récollet, le P. Rapine, avait fait connaître Jeanne Mance à M<sup>me</sup> de Bullion, qui venait de perdre son mari, le surintendant des finances de Louis XIII. Devenue veuve avec une grande fortune, elle ne demandait qu'à en user saintement. Elle savait que la duchesse d'Aiguillon avait fait une fondation d'Hospitalières pour Québec et ne pouvait ignorer qu'on formait un projet analogue pour l'île de Montréal. Quelques conversations avec Jeanne Mance suffirent à la convaincre qu'elle avait sous la main l'instrument de cette fondation. Au mois de juin 1641, elle lui remit une première somme de 1.200 livres, comme « les arrhes de sa bonne volonté ». Si M<sup>lle</sup> Mance, lorsqu'elle connaîtrait le pays, trouvait le projet réalisable, elle pourrait demander les rentes nécessaires à cette réalisation.

Après s'être assuré un complément de ressources, Jeanne Mance

1. M. Paul Renaudin, dans son livre déjà cité, *Printemps mystique*, lui a consacré une très intéressante étude à laquelle est emprunté ce que nous disons ici.

partit pour La Rochelle où des vaisseaux devaient rencontrer les premiers colons. Une nouvelle rencontre l'y attendait, non moins décisive que toutes les autres et qui allait achever de fixer son destin.

Quelque invraisemblable que cela puisse nous paraître, il faut bien admettre, — car tous les témoignages concordent sur ce point, — qu'elle n'avait point été jusqu'alors mise en rapports avec l'initiateur de l'entreprise, M. de la Dauversière. C'est à La Rochelle, au seuil de l'église des Jésuites, au moment où elle allait y entrer et où il en sortait, qu'ils se seraient trouvés pour la première fois en présence l'un de l'autre et, en un instant, « Dieu leur imprima dans l'esprit une connaissance de leurs desseins si claire, que, s'étant reconnus, ils ne purent faire autre chose que remercier Dieu de ses faveurs<sup>1</sup>. »

Jeanne Mance et M. de la Dauversière n'eurent pas de peine à s'entendre. Il l'enrôla dans la Société de Montréal, non sans qu'elle eût quelque peu hésité pour cette raison : « Si je fais ce que vous me proposez, j'aurai plus d'appui sur la créature, et moins à attendre du côté de la Providence, de laquelle je veux dépendre uniquement. » Objection qui ne pouvait embarrasser beaucoup un homme auquel la Providence paraissait avoir donné les preuves les plus manifestes qu'elle était avec lui et la Société qu'il avait fondée. Contemporaines du *Cid*, d'*Horace*, de *Cinna* et de *Polyeucte*, ces âmes héroïques sont aujourd'hui presque trop grandes pour nous.

### III. — La réalisation : un grand destin commence.

De toutes ces rencontres, il en est une dont nous n'avons rien dit encore et qui pourtant fut, elle aussi, d'une importance capitale : c'est celle de l'homme qui allait diriger l'exécution du grand dessein.

Au moment où les Associés de Montréal, préoccupés d'envoyer dans cette île une recrue d'hommes exercés au métier des armes et en état de faire face aux Iroquois, étaient à la recherche d'un chef capable de conduire l'expédition et de fonder la nouvelle colonie, l'homme nécessaire à cette tâche et qui semblait avoir été formé tout spécialement pour elle fut indiqué par le P. Lalemant à M. de la Dauversière.

C'est une étonnante figure que celle de ce gentilhomme champenois, Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, soldat mystique et véritable chevalier. Nous empruntons à l'*Histoire de la Colonie française en Canada* quelques lignes dont la teinte archaïque, reflet des documents du temps, lui fait le fond sur lequel elle se détache le mieux. « Dès l'âge de treize ans, il avait donné les premières preuves

1. *Les véritables motifs de Messieurs et Dames de la Société de Notre-Dame de Montréal pour la conversion des sauvages de la Nouvelle-France*, 1643, in-4°, p. 30.

de son courage, dans la guerre de Hollande, et avait su conserver son cœur pur, parmi les hérétiques et les libertins au milieu desquels il vivait alors. Dans une profession aussi disparate que l'est celle de la guerre, la crainte de Dieu l'avait toujours éloigné des compagnies qui auraient pu être funestes à sa vertu ; et il avait même appris à pincer du luth, afin de pouvoir s'occuper seul, lorsqu'il ne trouvait pas de société qui pût lui être profitable. Enfin, l'appréhension des écueils si nombreux qu'un jeune militaire rencontre au milieu du monde, et la volonté ferme de demeurer toujours fidèle à Dieu, lui inspiraient souvent le désir d'aller le servir, dans la profession des armes, en quelque pays lointain, où il fût à l'abri de toutes les occasions du péché. »

Nous ne nous étonnerons pas que M. de Maisonneuve ait été mis sur le chemin de M. de la Dauversière, quand nous saurons qu'il avait une sœur religieuse de la Congrégation de Notre-Dame, à Troyes. La Mère de Chomedey, en religion Louise de Sainte-Marie, désirait avec beaucoup d'ardeur, nous apprennent des témoignages contemporains, partager les travaux apostoliques des Ursulines et des Hospitalières qui étaient allées s'établir à Québec. Ne pouvant mettre ce dessein à exécution, elle intéressa sans doute son frère à l'œuvre qu'elle admirait. Et c'est ainsi qu'un jour d'été de 1640, Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, partit de La Rochelle, pour aller fonder dans l'île de Montréal un avant-poste français qui protégerait contre les Iroquois la petite colonie de Québec qu'ils menaçaient de destruction, en même temps qu'il serait un centre de ralliement autour duquel les sauvages pourraient se fixer et « se former, par les exemples qu'ils auraient sous les yeux, à la vie civile, aux arts mécaniques et à la culture de la terre, ainsi qu'à l'amour et aux pratiques de la religion »<sup>1</sup>, de manière à devenir ainsi un boulevard du catholicisme dans le Nouveau Monde.

Le navire qui portait le chef de l'expédition était un petit bâtiment avec environ vingt-cinq hommes et un prêtre : M. Antoine Fauls, destiné aux Ursulines de Québec. Dans un autre, sur lequel allait voyager M<sup>lle</sup> Mance, douze hommes avaient embarqué, accompagnés du P. Laplace. Le reste de la recrue, au nombre de dix hommes, embarquait à Dieppe avec trois femmes, dont deux avaient obtenu de se joindre à leurs maris et la troisième était une vertueuse fille de cette ville, si fermement résolue d'aller à Montréal pour y vouer à Dieu ses services, qu'elle était entrée de force dans le vaisseau qui démarrait du port.

Ce dernier arriva à Québec avant les autres, suivi, le 8 avril, de celui sur lequel se trouvait M<sup>lle</sup> Mance. Il avait été retardé en mer par

1. *Histoire de la Colonie française au Canada*, t. I, p. 000.

de longs calmes, puis séparé de celui de M. de Maisonneuve par un coup de vent après que les deux bâtiments eussent marché de compagnie pendant huit jours. M. de Maisonneuve ne parut que plus tard sur un navire en fort mauvais état, que de furieuses tempêtes avaient forcé de relâcher trois fois sur les côtes de France. Le gouverneur, M. de Montmagny, essaya de le détourner d'aller s'établir dans l'île de Montréal, trop éloignée de Québec, et lui proposa l'île d'Orléans. Au reste la saison était trop avancée pour qu'il fût possible de songer, si près de l'hiver, à cet établissement. Pour vaincre la résistance de M. de Maisonneuve, le gouverneur convoqua une assemblée des personnes les plus considérables de la colonie qui insisteraient dans le même sens. Mais devant cette assemblée, Maisonneuve témoigna d'abord sa surprise de ce qu'on mettait en délibération une affaire qui le regardait personnellement, exposa son dessein et conclut : « Je ne suis pas venu pour délibérer, mais bien pour exécuter ; et tous les arbres de l'île de Montréal seraient-ils changés en autant d'Iroquois, il est de mon devoir et de mon honneur d'aller y établir une colonie. » Loin d'être offensé d'une déclaration si noble, si courageuse et si énergiquement exprimée, M. de Montmagny ne se contenta pas de se rallier au projet ; il s'offrit à conduire lui-même M. de Maisonneuve dans une expédition de reconnaissance, afin de le mettre en possession de l'île, ainsi qu'il en avait reçu l'ordre de la grande Compagnie <sup>1</sup>.

Ils partirent au début d'octobre, avec le P. Vimont, supérieur des Jésuites, et avec d'autres qui connaissaient parfaitement le pays. Ils arrivèrent, le 14 du même mois, après huit jours de navigation pour remonter le cours du fleuve, dans le lieu de l'île de Montréal où fut bâti ensuite le fort et qu'occupe aujourd'hui une partie de la ville. Le double dessein de l'expédition ayant été accompli, ils retournèrent à Québec par la même voie, en descendant le fleuve, et s'arrêtèrent, à une journée de ce poste, dans le lieu appelé Sainte-Foy, chez M. Pierre de Puiseaux (ou de Puisieux), sieur de Montrenault, vieillard vénérable et plein de zèle pour la formation de la colonie française au Canada. Celui-ci demanda d'être associé à l'œuvre de Montréal et fit don de tous ses biens à la Société. C'est dans sa maison de Saint-Michel, réputée le bijou du Canada, et dans celle de Sainte-Foy que la recrue pour Montréal installa ses quartiers d'hiver.

Une autre adhésion, probablement entraînée par celle-là, vint bientôt la renforcer. M<sup>me</sup> de La Peltrie qui, au moment où la duchesse d'Aiguillon établissait à Québec des Hospitalières de Dieppe pour fonder un Hôtel-Dieu, y créait, avec la fameuse Mère Marie de l'In-

1. La Compagnie des Cent Associés, formée par Champlain en 1621, et qui avait une sorte de concession générale des terres de la Nouvelle-France.

carnation, Ursuline de Tours, son séminaire pour les filles sauvages, se tourna vers les nouveaux colons et, s'attachant de tout son zèle à l'œuvre de Montréal, devint la dévouée et précieuse collaboratrice de M<sup>lle</sup> Marie.

A Paris, le progrès de l'œuvre ne s'arrêtait point et des personnes de condition entraient dans la Société. Vers la fin du mois de janvier 1642, ceux-ci étaient déjà au nombre d'environ trente-cinq. Ils résolurent de consacrer leur île à la Sainte Famille le 2 février suivant, fête de la « Purification de la Très Sainte Vierge », vulgairement appelée Chandeleur. Cette date était choisie comme étant celle à laquelle M. Olier et M. de la Dauversière avaient reçu leurs premières lumières touchant l'œuvre de Montréal. Les Associés se réunirent donc dans l'église métropolitaine de Paris et, vers les dix heures du matin, M. Olier célébra la messe à l'autel de la Vierge. Ceux qui n'étaient point prêtres communierent de sa main ; les autres célébrèrent en même temps aux autels voisins. La ville à naître reçut, en l'honneur de la Vierge, le nom de Villemarie, qu'elle porta jusqu'au début du xviii<sup>e</sup> siècle ; les parrains à ce baptême étaient M. Olier et M. de la Dauversière. Le même jour, les Associés donnèrent la somme de quarante mille livres, destinée aux frais d'un nouvel embarquement.

Vint le printemps, qui rendait le Saint-Laurent navigable. La recrue partit de Québec, ou plutôt de Saint-Michel, dans les barques construites pendant l'hiver. La flottille, composée d'une pinasse, petit bâtiment à trois mâts, d'une gabare ou bateau plat, allant aussi à voiles, et de deux barques ou chaloupes, était conduite par M. de Montmagny lui-même. Elle mit neuf jours à remonter le fleuve jusqu'à l'île, où elle arriva le 17 mai. Toute la troupe, dans laquelle se trouvaient plusieurs Pères Jésuites et M. de Ruiteaux, ainsi que M<sup>me</sup> de la Peltrie et sa demoiselle de compagnie, Charlotte Barré, fit retentir des airs de cantique de reconnaissance. M. de Montmagny, comme représentant la Compagnie de la Nouvelle-France, mit de nouveau M. de Maisonneuve en possession de l'île pour les Associés de Montréal. Le lendemain, la flottille longea le rivage jusqu'au lieu que celui-ci avait déjà choisi pour la fondation de Villemarie.

On était parti aux premières lueurs de l'aube afin d'arriver de bon matin et de préparer la célébration du saint sacrifice. Les yeux de ces pèlerins, qui allaient voir se réaliser leur idéal, n'étaient pas moins réjouis que leurs âmes ni moins baignés dans la lumière. « M<sup>lle</sup> Mance m'a raconté plusieurs fois, rapporte la sœur Morin dans les *Annales des Hospitalières de Villemarie*, que, le long de la grève, plus de demi-lieue avant d'arriver, on ne voyait que prairies émaillées de fleurs, qui, par la variété de leurs couleurs et de leurs formes, offraient un agréable et riant spectacle. » A terre, M<sup>lle</sup> Mance et M<sup>me</sup> de la Peltrie furent chargées de parer l'autel qui fut dressé

incontinent. Tous les colons se groupèrent, et le P. Vimont entonna le *Veni Creator* qui fut chanté par toute cette fervente troupe. Puis il célébra la grand'messe au cours de laquelle il adressa aux colons ces paroles, qui prennent aujourd'hui tout leur sens :

« Ce que vous voyez ici, messieurs, n'est qu'un grain de sénévé ; mais il est jeté par des mains si pieuses et si animées de foi et de religion, qu'il faut sans doute que le Ciel ait de grands desseins, puisqu'il se sert de tels instruments pour son œuvre. Oui, je ne doute nullement que ce petit grain ne produise un grand arbre, qu'il ne fasse un jour des progrès merveilleux, ne se multiplie et ne s'étende de toute part. »

Petits commencements d'une grande chose. Mais est-il permis même de dire petits commencements, quand on considère les hommes et les femmes qui étaient là, les pensées qui les y avaient conduits, les cérémonies de ce jour, les paroles prononcées ? La grandeur était déjà dans ces origines. Elle était dans les cœurs et dans les esprits de ces contemporains de Richelieu et de Corneille, dans la noblesse de leurs desseins et la générosité de leurs actes, dans la pureté de leur héroïsme.

La messe terminée, le saint sacrement fut placé avec honneur sur l'autel, où il demeura exposé tout le long du jour, de ce jour mémorable du 18 mai 1642, depuis lequel, — écoutons ici l'historien déjà cité, — il « a toujours reposé sans aucune interruption à Villemarie avec la décence convenable ; mais, comme on ne pouvait au commencement faire brûler une lampe devant le tabernacle, par défaut d'huile, on imagina, pour en tenir lieu, d'y suspendre une fiole de verre blanc fin, ou même une sorte de petit lustre environné de réseaux, où étaient renfermées un certain nombre de mouches luisantes qui donnaient, la nuit, une clarté semblable à celle de plusieurs petites bougies allumées ensemble <sup>1</sup>. » Combien la vie spirituelle était plus puissante alors que la vie matérielle et la dominait, au lieu d'en être, comme aujourd'hui, écrasée !

Le grain de sénévé est devenu un grand arbre. Villemarie est devenue Montréal, métropole du Canada, avec son million d'habitants, son vaste port, son archevêché, ses Universités françaises et anglaises, — son rôle et sa place surtout dans l'histoire d'un pays dont la superficie égale à peu près celle de l'Europe et où se forme, où ne cesse de croître, grâce surtout à la survivance, au développement et à l'action de l'élément français, une nouvelle nation.

En vérité, le P. Vincent aurait pu ajouter aux paroles qui nous ont été rapportées, ces autres mots qui eussent par avance annoncé l'avenir : Un grand destin commence.

1. *Histoire de la Colonie française au Canada*, t. I, p. 442. L'auteur cite sa référence : *Annales des Hospitalières de Villemarie*, par la sœur Morin, et renvoie à l'article *Mouches* du dictionnaire de Trévoux.

## CHAPITRE IV.

### LA COMPAGNIE DE SAINT-SULPICE EN AMÉRIQUE

PAR

MONSIEUR PIERRE BOISARD<sup>1</sup>

COMME la Compagnie de Saint-Sulpice elle-même, la ville de Montréal fête cette année-ci, 1942, son tricentenaire. Cette coïncidence n'est point un effet du hasard. Car, si les faits qui ont conditionné la fondation de Montréal remontent à 1640, l'établissement stable des premiers Français dans l'île de Montréal coïncide presque avec le transfert du séminaire, fondé par Jean-Jacques Olier, de Vaugirard, où il avait été établi le 29 décembre 1641, à Saint-Sulpice, au mois d'août 1642.

A vrai dire, le fondateur du séminaire et de la Compagnie de Saint-Sulpice songea à la fondation de Montréal et à l'évangélisation des rives du Saint-Laurent avant d'établir ses œuvres sacerdotales. Il semble y avoir pensé dès 1636. Toutefois il avait été devancé en cet ordre de choses par Jérôme Le Royer de la Dauversière, receveur des tailles à La Flèche, et fondateur (lui, un laïc) des religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, qui, à l'heure actuelle encore, desservent l'Hôtel-Dieu de Montréal.

En 1640, ces deux hommes se rencontrent à Meudon chez le chancelier Séguier. Ils reconnaissent l'identité de leurs desseins pour la diffusion de la religion et la grandeur de la France. Tout de suite ils se mettent à l'œuvre. M. Olier, le futur fondateur de Saint-Sulpice, établit la *Société de Notre-Dame de Montréal*, qui par la grâce du cardinal Richelieu va succéder à la *Compagnie des Cent Associés*, et réussir là où celle-ci avait échoué. De cette société, dont M. Olier resta jusqu'à sa mort l'animateur, M. de la Dauversière se fit le chevalier servant. Dès l'année où la Société est fondée, 1640, M. de la Dauversière se rend en Dauphiné. Le gouverneur de cette province, M. de Lauzon, avait reçu en don de la grande Compagnie du

1. Dans la Compagnie de Saint-Sulpice est conservée la tradition de donner aux membres l'ancien titre de « Monsieur », comme on disait : « Monsieur » au frère du roi.

Canada l'île de Montréal. Mais c'était à la condition d'y établir une colonie. Il n'en avait rien fait. M. de la Dauversière voulait obtenir qu'il cédât cette île à la Société de Notre-Dame de Montréal. Son premier voyage ne fut suivi d'aucun effet. Mais il retourna à Grenoble, insista auprès de Lauzon, qui enfin céda. Par contrat du 17 août 1640, que la Compagnie approuva au mois de décembre suivant, Lauzon cédait l'île de Montréal à M. de la Dauversière. Par un autre contrat, celui-ci déclarait qu'il n'avait reçu l'île que pour M. Olier et les autres associés de la Compagnie.



Voilà donc la Compagnie ou Société de Notre-Dame de Montréal en possession de l'île de ce nom. Mais il va falloir la peupler, et aussi protéger contre les incursions des Indiens les colons qu'on y enverra. A cette fin on trouve un chef, mi-religieux, mi-soldat, Paul de Chomedey, seigneur de Maisonneuve, gentilhomme champenois. Il décide de consacrer à la fondation d'une ville dans l'île de Montréal sa fortune et sa vie. D'autres, originaires surtout des provinces d'Anjou, de Bretagne, de Champagne, de Normandie, se joignent à lui. Il y a là des gentilhommes, des négociants, des artisans, des soldats, des femmes au grand cœur comme Jeanne Mance, originaire du pays de Langres, et plus tard Marguerite Bourgeoys, native de Troyes. Tous ont l'intention de fonder dans l'île de Montréal, au pied du « Mont Royal », une ville, la ville de Notre-Dame, Ville-Marie, qui deviendrait un centre d'exploitation agricole d'abord, de rayonnement français, de vie spirituelle intense, pour les colons et les Indiens.

La petite troupe s'embarqua sur deux navires à La Rochelle, à la fin de juin 1641. Ces deux navires n'arrivèrent pas en même temps au Canada. Ils avaient été séparés l'un de l'autre par la tempête. Mais le dernier, celui qui portait le chef de l'expédition, toucha enfin Québec le 20 août. Tous les passagers se retrouvaient, sauf quatre qui avaient péri en mer.

La petite troupe, conduite par Paul de Maisonneuve, résolut de passer l'hiver à Québec. L'année suivante, 1642, le 17 mai, qui tombait cette année-là un samedi, les premiers colons au nombre de cinquante-cinq, débarquèrent dans l'île de Montréal. Le lendemain, le Père Vimont, supérieur des Jésuites de Québec, qui les avait accompagnés, célébra la messe : Montréal était fondé.

Mais bien vite, dès 1653, le découragement se glisse parmi les membres de la Société de Montréal, qui, de Paris, avaient assumé la tâche de subvenir aux besoins de la colonie. On manque d'hommes et on manque d'argent. Heureusement le fondateur du séminaire et de la Compagnie de Saint-Sulpice est là. Avec Marguerite Bourgeoys,

qui partira pour Montréal cette année-là, il trouve cent hommes qui acceptent de faire partie d'une nouvelle expédition. Et, à lui seul, Jean-Jacques Olier amasse les quatre cent mille livres nécessaires pour subvenir aux frais de l'entreprise.

Sa dernière œuvre personnelle en faveur de Montréal sera de désigner trois prêtres et un diacre de sa Compagnie pour assurer les intérêts spirituels de cette ville et de la région. Le supérieur, Gabriel de Queylus, et ses trois compagnons, MM. Souart, Galinier et d'Allet, s'embarqueront à Nantes peu de jours après la mort de M. Olier, qu'ils ignoraient encore, et arriveront à Montréal au mois d'août 1657.

Mais la Compagnie de Saint-Sulpice n'abandonnera ni Montréal, ni les colons qui y étaient partis, ni les Indiens qu'on voulait convertir, civiliser et attacher à la France. Elle y enverra fidèlement ses prêtres jusqu'à ce que Saint-Sulpice de Montréal puisse se suffire à lui-même. Elle soutiendra la colonie de son argent et de son crédit. Elle en sera l'âme durant deux siècles et demi et davantage.

Les faits frappent davantage que les considérations générales. Ceux qu'on va citer montrent le dévouement effectif de Saint-Sulpice pour Montréal et ses environs.

En 1663, la Société de Notre-Dame de Montréal se trouve dans un grand embarras. Elle est grevée d'un million de dettes. Réduite par la mort à un petit nombre de membres, elle paraît pratiquement insolvable, car ses membres ne peuvent plus se recruter. Alors le supérieur général de Saint-Sulpice, Alexandre Le Ragois de Bretonvilliers, successeur de Jean-Jacques Olier, accepte que la seigneurie de Montréal, conférée par le roi de France à la Compagnie de Notre-Dame de Montréal, soit transférée à la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice, et il prend l'engagement d'acquitter toutes les dettes de l'ancienne Société. Lui et ses successeurs y dépenseront une somme globale qu'on évalue à sept millions de francs !

Et, à Montréal, même, les prêtres de Saint-Sulpice, seigneurs de l'île, et plus tard, sous Louis XV, du lac des Deux-Montagnes, s'efforcent de pourvoir à toutes les nécessités et à tous les besoins de la colonie.

Gabriel Souart, supérieur de 1661 à 1668 et de 1674 à 1676, établit des maîtres d'enseignement primaire. François Dollier de Casson, supérieur de Montréal deux fois lui aussi : de 1671 à 1674, et de 1678 à 1701, fait tracer les principales rues de la ville et leur donne des noms. Il établit autour de la ville des moulins à eau et des moulins à vent. C'est lui qui eut l'idée, pour permettre aux bateaux d'éviter les rapides du Saint-Laurent, d'établir le canal de Lachine. Et il commença l'énorme travail que demandait le creusement de cette nouvelle voie de communication fluviale.

En 1668, le même Dollier de Casson, accompagné d'un autre Sulpicien, Bréhant de Galinée, et du futur explorateur Robert Cavelier de La Salle, prend possession du lac Érié au nom du roi de France.

Vint la guerre de Sept Ans, la défaite de la France, le Traité de Paris et la cession du Canada à l'Angleterre. En vertu du traité, les propriétaires de biens-fonds devaient ou bien les vendre ou bien devenir sujets britanniques. Qu'allait faire Saint-Sulpice ? Vingt-huit Sulpiciens sur quarante acceptèrent de devenir sujets britanniques. Et, par un geste magnifique qui sauva la situation de Montréal, ville française en terre anglaise, Saint-Sulpice de Paris céda devant notaire tous ses biens du Canada au séminaire de Montréal, renonça à tous ses droits sur ses propriétés d'Outre-Atlantique, et assura ainsi la vie de la colonie. C'est là l'origine des biens de la province sulpicienne de Montréal.

Au cours de la Révolution française, cette province faillit mourir faute de sujets. Le gouvernement anglais s'opposait de toutes ses forces au passage des Sulpiciens de France au Canada. Si bien qu'en 1794, ils n'étaient plus que trois Français : MM. Montgolfier, Brasier et Poncin. Heureusement, au mois de septembre de cette année-là, onze prêtres de Saint-Sulpice furent autorisés par le gouvernement anglais à passer au Canada. Une autorisation semblable fut donnée encore en 1796 : les Sulpiciens allaient pouvoir, au XIX<sup>e</sup> siècle comme aux deux siècles précédents, rester les mainteneurs de l'âme française à Montréal et dans les environs immédiats de la future métropole du Canada.

En 1766, dans son presbytère de la Longue-Pointe, le Sulpicien Curatteau de la Blaiserie avait fondé « le Collège de Montréal ». Dès 1773, le Collège avait été transporté dans Montréal même, au château de Vaudreuil, rue Saint-Paul. A la suite d'un incendie et aux frais de Saint-Sulpice, il fallut le reconstruire. Mais, en 1861, la fameuse affaire du navire « The Trent » faillit mettre aux prises l'Angleterre et les États-Unis. Le Collège, toujours dirigé par les Sulpiciens, continue son œuvre catholique et française. Il a été doublé en ces dernières années par l'externat classique de Saint-Sulpice, dont le nom dit assez la direction et aussi l'origine. Ces œuvres d'éducation publique sont complétées par la magnifique bibliothèque que la Compagnie de Saint-Sulpice a fondée rue Saint-Denis, à Montréal, en 1911.

Ici on ne mentionne pas les œuvres d'ordre exclusivement ecclésiastique ou religieux fondées par Saint-Sulpice au Canada, et, en particulier, à Montréal. Mais peut-être serait-il regrettable de ne pas nommer les œuvres d'ordre charitable, comme l'Institut de Nazareth fondé pour les aveugles, et l'orphelinat agricole de Montfort établi, ainsi que le précédent Institut, par le Sulpicien Rousselot, curé de

Notre-Dame de Montréal. Omettre aussi de donner une idée de la contribution financière de Saint-Sulpice à toutes les œuvres d'intérêt général, souvent très éloignées du but poursuivi par les prêtres de la Compagnie, constituerait une véritable lacune. J'emprunte les lignes qui suivent à l'ouvrage « Nos Messieurs » de Mgr O. Maurault, SS., Recteur de l'Université de Montréal. « On s'adressait au séminaire en toute occasion. En veut-on quelques exemples pittoresques ? En 1842, le séminaire fait une aumône aux incendiés de Québec ; en 1846, il aide les Jésuites à construire leur collège ; en 1849, il fait sa part dans l'érection de l'évêché ; en 1851, il vient au secours de l'évêché de Chicago ; en 1853, il aide les Oblats dans leurs voyages ; en 1859, il prête 100.000 dollars à la ville, au bord de la faillite ; en 1860, il construit le cabinet de lecture et souscrit pour la visite du prince de Galles ; en 1862, il souscrit également à la statue de la reine Victoria et prête 25.000 dollars au Grand Tronc pour sa ligne Montréal-Portland ; en 1864, il prête encore à une compagnie de navigation qui desservira Oka, comme il avait prêté à la compagnie de chemin de fer de l'industrie ; en 1867, il fait un cadeau au Saint-Patrick's Hall, ainsi qu'il l'avait déjà fait à l'Institut Canadien-Français, et il encourage par un don les admirables sœurs de la Providence ; en 1868, le Pape et l'hôpital anglais font l'objet de sa sollicitude ; en 1870, c'est une communauté dans l'embarras ; en 1871, il donna 600 dollars à Mgr Taché pour la colonisation de l'ouest ; en 1874, il aide l'École des Beaux-Arts de l'abbé Chabert ; en 1875, il participe à la formation d'une bibliothèque catholique à l'hôpital anglais, » etc., etc... Et Mgr Maurault ajoute : « Il en avait toujours été ainsi depuis 1657. » Le même écrivain remarque en outre : « On a calculé que, de 1873 à 1930, Saint-Sulpice a dépensé à Montréal, pour ses paroisses, les œuvres d'éducation, les œuvres de charité, la jolie somme de 5.550.000 dollars. Et ce calcul est bien inférieur à la réalité. »

..

Nous avons vu à plusieurs reprises au cours de ce récit que la Compagnie de Saint-Sulpice a franchi une fois ou l'autre les frontières du Canada, pour exercer son influence aux États-Unis. C'est qu'en effet son attention fut de bonne heure attirée de ce côté.

Dès 1679, Robert Cavalier de La Salle, à qui les prêtres de Saint-Sulpice avaient accordé une concession près du Saint-Laurent, à un endroit nommé plus tard Lachine, se décida à poursuivre les découvertes de Joly et du Père Marquette. Et il part pour explorer le cours inférieur du Mississipi. Le troisième supérieur général de Saint-Sulpice, M. Tronson, s'en réjouit : « Il faut tâcher de se tenir prêt à y aller », écrit-il. De fait, comme chacun sait, l'explorateur réussit. Il

descend le Mississippi jusqu'au golfe du Mexique, remonte au Canada, passe en France, et reçoit mission du roi de repartir par mer pour prendre possession de toutes les terres découvertes. Or l'explorateur avait un frère prêtre, Jean Cavelier de La Salle. Ce frère était Sulpicien. M. Tronson lui donne mission d'accompagner l'explorateur dans son second voyage. Il lui adjoint deux de ses neveux, anciens élèves du séminaire de Saint-Sulpice. Ils ont tous mission de fonder en Louisiane un établissement semblable à celui de Montréal. On sait le reste : Cavelier de La Salle, mal renseigné par l'officier de la marine royale qui l'accompagnait, pénètre dans les terres, non par l'une des bouches du Mississippi, mais par la baie de Matagorda. Il recherche le fleuve, ne le trouve pas, et, en 1687, est assassiné par trois de ses compagnons, à Navasota.

Ce premier projet d'établissement sulpicien, dans la partie de l'Amérique du Nord qui deviendra les États-Unis, échouait donc lamentablement. Car, après la mort de son frère, le Sulpicien Jean Cavelier dut retourner au Canada pour régler les affaires du défunt et rentrer en France.

Mais, au cours de la Révolution française, le projet en question fut repris. M. Emery, alors supérieur général, offrit au premier évêque de Baltimore, John Carroll, des Sulpiciens pour son futur séminaire. L'évêque accepte. Alors, au mois de mars 1791, s'embarquent à Saint-Malo, quatre Sulpiciens, MM. Nagot, Tessier, Garnier, Levadoux, ainsi que quelques séminaristes. A bord de leur navire prit place un jeune homme de vingt-deux ans, dont le nom devait devenir célèbre dans les lettres françaises, le vicomte de Chateaubriand. Dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, il donne quelques détails pittoresques au sujet des Sulpiciens, ses compagnons.

Les prêtres de Saint-Sulpice arrivent à Baltimore le 10 juillet. Ils se mettent tout de suite à leur œuvre religieuse. Mais ce qui devait arriver arriva. Dans un pays neuf, l'œuvre de la formation des prêtres supposait au préalable bien d'autres travaux apostoliques. C'est pourquoi, comme au Canada, les prêtres en question, et leurs confrères qui vinrent les rejoindre, furent pour la plupart appliqués pendant près d'un demi-siècle au travail des missions et à l'éducation des jeunes gens, catholiques et protestants.

C'est ainsi que les sièges épiscopaux de Bardstown, de Louisville, de Vincennes, de Saint-Louis, de Saint-Augustin, furent fondés par des évêques sulpiciens, que deux archevêques de Baltimore appartenaient à la Compagnie de Saint-Sulpice, que le premier évêque français de La Nouvelle-Orléans et le troisième évêque de New York avaient été Sulpiciens.

Pendant que les Sulpiciens missionnaires travaillaient dans le seul et immense diocèse qui existât alors aux États-Unis, plusieurs

de leurs confrères dirigeaient, à Baltimore même, le collège Sainte-Marie. Largement ouvert à tous, s'il contribua pour une large part au recrutement du clergé catholique, il assure aussi l'instruction et l'éducation d'hommes, catholiques ou protestants, qui firent honneur à leur pays. Des gouverneurs d'états, comme Bienvenue Roman qui fut deux fois gouverneur de la Louisiane, des ingénieurs comme J.-H.-B. Latrobe qui fut sept fois élu maire de Baltimore, des ambassadeurs, comme Mac Lane qui représenta les États-Unis en France, des magistrats, etc... illustrèrent le collège Sainte-Marie et rendirent très sympathiques à la population comme aux pouvoirs publics les prêtres de Saint-Sulpice. Le collège avait commencé en 1803. Dès 1806, un journal du Maryland, *The Companion*, se félicitait de l'action bienfaisante exercée par le collège dans le pays : « Les progrès rapides du collège de Baltimore, écrivait-il, et les avantages que la ville en retire, nous ont déterminés à ne point différer plus longtemps de donner au public un aperçu de la fondation de cet établissement, d'après les informations les plus sûres. Nous croyons pouvoir dire, sans crainte d'être taxés d'exagération, que l'origine, les progrès et la condition florissante du collège, sont l'œuvre de « ce génie tutélaire » (La France) qui semble veiller sur les destinées de l'Amérique, et veut l'aider à sortir promptement et avec éclat de l'obscurité où elle a été plongée jusqu'à ce jour... Les États-Unis ont profité des révolutions qui ont agité la France, et qui ont fait s'expatrier tant d'hommes de mérite. » Un autre collège, celui du Mont Sainte-Marie, près d'Emmitsburg en Pensylvanie, jouera un rôle analogue à celui de Baltimore. Ces deux collèges furent cédés par la Compagnie de Saint-Sulpice à d'autres dirigeants vers 1850, car les prêtres de Saint-Sulpice se préoccupaient, alors que cette œuvre était devenue possible, de concentrer leur activité sur la formation du clergé. Cette préoccupation fut pour eux une nouvelle occasion de prendre contact avec les pouvoirs publics des États-Unis, et d'expérimenter derechef la sympathie qu'ils avaient conquise dans le pays.

Leur désir était de fonder un petit séminaire. Mais pour exécuter un tel dessein il leur fallait trouver une propriété où on le bâtirait, une aide financière pour son érection, et obtenir de l'État du Maryland une charte d'incorporation pour l'établissement projeté. Or tout fut assuré aux prêtres de Saint-Sulpice par le plus grand et le plus vénérable des Américains de cette époque : Charles Carroll de Carrollton. Compagnon et ami du général Washington, signataire avec Franklin, en 1776, de la Déclaration de l'Indépendance, il était le dernier survivant de l'époque héroïque qui donna naissance à la grande République américaine. Il voulut être le « fondateur » du petit séminaire Saint-Charles. A cette fin il donna une terre située près de son manoir familial, à Ellicott City ; il prit sur lui une partie

des frais de la construction ; il obtint du gouvernement du Maryland la charte d'incorporation spécifiant que la propriété et les biens ne pourraient être employés « à aucun autre usage qu'à l'éducation de jeunes catholiques destinés au ministère de l'évangile ». Lorsque la première pierre de l'édifice fut posée par l'archevêque Whitfield, en 1831, Charles Carrol avait quatre-vingt-quatorze ans. Il vécut jusqu'en 1842 et mourut le 14 novembre de cette année-là, âgé par conséquent de cent cinq ans. Sa vie, son action publique, son dévouement à la Compagnie de Saint-Sulpice, attirèrent, on le comprend, à cette société bien des sympathies, même en des milieux étrangers aux préoccupations religieuses. C'est ce qui explique sa popularité en un pays dont les évêques réunis en concile ont dit que les Sulpiciens étaient « les Pères de l'Église d'Amérique ».

..

A l'heure actuelle, la Compagnie de Saint-Sulpice compte aux États-Unis un noviciat, quatre grands séminaires, deux séminaires universitaires, trois petits séminaires ; en tout, dix maisons réparties dans les diocèses de Baltimore, Washington, San Francisco et Seattle. Au Canada, il y a trois paroisses, un grand séminaire, un séminaire de philosophie, un collège ou petit séminaire, un externat classique, quatre maisons-mères de communautés religieuses dont les prêtres de Saint-Sulpice sont les supérieurs ou les aumôniers. Et de la province sulpicienne du Canada, dépendent, à Rome, le collège pontifical canadien, et, au Japon, le séminaire de Fukuoka.

Tel a été et tel est, à l'heure actuelle, le résultat du geste accompli par le futur fondateur de la Compagnie de Saint-Sulpice, lorsque, en 1640, il conçut le projet de fonder Montréal, et qu'en 1642 son projet se réalisa. Il était juste et équitable de montrer, en cette année du troisième centenaire de Montréal, la portée du dessein formé par Jean-Jacques Olier, et la part prise à son exécution par les prêtres de Saint-Sulpice, soit au Canada, soit par voie de conséquence ou par contre-coup, aux États-Unis.



## CHAPITRE V.

### DESTINÉE DE MONTRÉAL

PAR

GABRIEL LOUIS JARAY.

**L**A géographie prédestine des sites à leur destinée. L'île de Montréal est située sur le Saint-Laurent entre son embouchure et les grands lacs, au confluent de quatre grandes routes d'eau et de terre. La vallée du Saint-Laurent conduit à Québec et au nord avec des communications difficiles à l'est et à l'ouest. Au sud-ouest la même vallée mène par le lac Ontario aux grands lacs et au centre du continent ; à l'ouest, la rivière l'Ottawa facilite la pénétration vers la baie d'Hudson et le nord des grands lacs ; au sud-est la vallée de la rivière Richelieu est prolongée jusqu'à New York et cette route coupant la chaîne des Alleghanys est la voie directe vers l'Atlantique ; c'est le plus court chemin vers l'Europe ; c'est la voie d'invasion des Iroquois, puis des Anglais ; c'est le lieu de passage de la voie ferrée, la voie de pénétration, de liaison ou de combat.

Montréal, construit au point de confluence de ces chemins, y fait parvenir la civilisation française et répandre la foi catholique. Elle est la première sur la brèche, mais la première en expansion. De là partiront les missions d'évangélisation vers l'ouest, les explorations vers les grands lacs et le sud. La citadelle de Québec domine une vallée enserrée, barre la route du Saint-Laurent, résiste et commande. L'île de Montréal rayonne en toutes directions, étend sa sphère d'influence et se répand au loin.

La destinée de Montréal est ainsi fixée ; c'est la ville missionnaire ; son rôle est de promouvoir les idées françaises et catholiques, qui ont présidé à sa naissance. Elle n'y a pas manqué jusqu'en 1763. Depuis lors, ce rôle semblait terminé. Mais voici qu'en considérant, trois siècles après sa naissance et un siècle et demi après sa chute, la vie de Montréal, on observe que ce rôle réapparaît, plus puissant

que jamais. Il y a dans le monde des villes cosmopolites, dont Chang-Hai est peut-être la plus typique. Il n'existe pas une autre ville que Montréal pour enfermer en elle-même deux villes, deux cultures, deux civilisations, les plus grandes de l'Europe occidentale, — la française et l'anglo-saxonne. Cette métropole d'un million d'âmes est, avec ses 750.000 habitants de langue française, la seconde ville française du monde, tandis que sa population de langue anglaise avec ses chefs d'industrie, ses banquiers, ses professeurs, ses artistes domine la vie économique et financière ; face à face s'affirment l'université française et catholique de Montréal et l'université anglo-saxonne et protestante de Mac Gill. Cette émulation, cette rivalité pacifique fait de Montréal une cité sans pareille<sup>1</sup>.

Quel rôle ne peut jouer, ancrée sur la solide province de Québec, fortifiée sur un arrière-pays qu'anime la vieille capitale, son parlement et son cardinal, une métropole dont la puissance d'expansion et d'attraction s'accroît. Elle repose sur des assises religieuses et terriennes inébranlables ; il lui appartient maintenant de former des élites, d'acquérir la haute culture et la force sociale et économique ; alors elle pourra jouer le rôle immense auquel elle reste destinée : demeurer la ville missionnaire, être le foyer de la civilisation française et des idées catholiques en Amérique du Nord. Quel enrichissement pour la vie du Canada tout entier que d'avoir chez lui ce que d'autres nations vont chercher ailleurs et de posséder la ville fleur de deux civilisations. Une seule autre cité pourrait lui disputer cette palme en Amérique du Nord : La Nouvelle-Orléans, à l'autre bout du grand chemin d'eau que parcourt Cavellier de La Salle du golfe du Saint-Laurent au golfe du Mexique. Mais en Louisiane la palme se dessèche ; puisse-t-elle reflleurir ! A Montréal, enracinée dans un sol vivace, la plante projette vers le ciel des rameaux verdissants et puissants.

1. Pour le détail, voir le chapitre sur Montréal dans Gabriel Louis Jaray et Louis Hourticq, *De Québec à Vancouver*, Paris, Hachette, 1924.



BNQ



000 339 374

## OUVRAGES DÉPOSÉS AUX BUREAUX DE LA REVUE

*Emmanuel de Martonne, « Géographie universelle : France, 1<sup>re</sup> partie : France Physique », un vol grand in-8, avec carte en couleur, photographies hors texte et figures, librairie Armand Colin, 108, boulevard Saint-Michel, Paris, 1942, 225 francs.*

M. de Martonne doit consacrer trois volumes à la France; ce sera le couronnement de cette collection fondée avant l'autre guerre par la maison d'Édition Armand Colin sous la direction de M. Vidal de la Blache et de M. Gallois. Les 23 volumes de cette géographie universelle nouvelle seront peut-être le plus haut titre de gloire de cette maison d'édition, depuis le début du xx<sup>e</sup> siècle, et ce qui fera le plus d'honneur à l'édition française à l'étranger dans le domaine géographique. Il ne reste à paraître que les trois volumes sur la France, auxquels se consacrer M. de Martonne; que le premier paraisse en novembre 1942 et qu'on annonce la publication des deux autres, c'est un témoignage qu'on ne saurait négliger sur la permanence de la vie intellectuelle en France, dans ses formes les plus nobles. Nous consacrerons ailleurs un article plus étendu à ce volume. Nous voulons seulement attirer l'attention sur son importance exceptionnelle; on doit de la gratitude à son auteur et à l'éditeur, qui ne se contentent pas de redressements verbaux, mais affirmer par des actes leur volonté de travail et d'initiative.

Ce premier volume, consacré à la géographie physique de la France, est un tableau géographique de la France qui constitue une sorte de diptyque avec le fameux tableau de la France écrit jadis par M. Vidal de la Blache et qui confrontait les facteurs physiques avec les facteurs économiques et sociaux. Ceux-ci seront étudiés dans les deux volumes qui suivront. Au moment où l'on parle beaucoup des régions de France et parfois légèrement, une étude sérieuse doit se fonder sur les travaux d'un économiste comme M. André Siegfried ou M. Henri Hauser, d'un critique d'art régional, comme M. Louis Hourticq, d'un critique de littérature régionale, comme M. Firmin Roz, et par-dessus tout d'un géographe adonné à la géographie humaine, comme l'étaient naguère M. Vidal de la Blache, M. Demangeon ou M. Jean Bruhnes, tous décédés, et comme l'est M. Emmanuel de Martonne, qui, avant tout géophysicien, ne néglige pas les hommes que le sol porte. Ceux-là discernent le permanent et laissent l'accessoire. C'est avec des travaux comme celui-ci qu'un tel problème peut recevoir sa solution. — G. L. J.

# BANQUE FRANÇAISE & ITALIENNE

## POUR L'AMÉRIQUE DU SUD

CAPITAL - Fcs 100.000.000

RÉSERVES - 121.000.800

Siège Social : 12, rue Halévy (Opéra), PARIS

R. C. Seine n° 54.552

Siège administratif : 75, rue Saint-Ferreol, Marseille.

Tel. : TAITBOUT 94-80 (lignes groupées). Inter : TAITBOUT 278 (lignes groupées)

Bureau des Halles : 29, rue du Pont-Neuf, PARIS

BRÉSIL. — Succursales : São-Paulo, Rio-de-Janeiro, Santos, Bahia, Curityba, Porto Alegre, Pernambuco.

Agences : Araraquara, Barretos, Biriguy, Botucatu, Caxias, Jahu, Mococa, Ourinhos, Paranagua, Pinhal, Ponta Grossa, Presidente Prudente, Ribeirão Preto, Rio-Grande, Rio-Preto, São Carlos, São José do Rio Pardo, São Manoel, Uberlandia.

ARGENTINE. — Buenos-Aires, Rosario de Santa-Fé. CHILI. — Santiago, Valparaíso

COLOMBIE. — Bogota, Barranquilla, Medellin. — URUGUAY. — Montevideo.

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE. — Location de Coffres-Forts

LE GÉRANT : F. GRISARD.

IMPRIMERIE PROTAT, MACON.

BNQ



C 000 263 904